



PRÉSENTATION DU RAPPORT 2014 DEVANT L'APN

LE MAUVAIS QUART D'HEURE DE LAKSACI

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2740 | Mercredi 23 mars 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL,
QUALIFICATIONS/CAN
2017 J-2 EN-ÉTHIOPIE

Courcuff
affûte
ses
armes

Page 17



EXPLOSIONS À L'AÉROPORT ET DANS LE MÉTRO SITUATION CHAOTIQUE À BRUXELLES

Page 5



PROCHAINE VISITE
DE JOHN KERRY À ALGER

ALGÉRIE-USA : SAUT QUALITATIF DES RELATIONS

Page 3

CONCOURS DE RECRUTEMENT
DES ENSEIGNANTS

DE NOUVELLES SPÉCIALITÉS INTÉGRÉES

Page 3



20
ans de prison
ferme
pour le terroriste
Mohamed Kacimi.

2017
année d'évaluation
des projets
de programme de
développement
rural intégré.

430.000
travailleurs non
salariés régularisés
à la Casnos.

Les prêches de ce vendredi consacrés aux menaces sécuritaires sur l'Algérie

Après les appels des partis, du président Bouteflika, c'est au tour des mosquées d'être sollicitées dans le cadre de la campagne de sensibilisation des Algériens sur les menaces sécuritaires qui pèseraient sur le pays.

Le ministère des Affaires religieuses a appelé, lundi, les imams à "sensibiliser, dans leur prêche de vendredi prochain, les citoyens aux menaces qui pèsent sur le pays et à les inciter à défendre l'unité nationale, sans toutefois faire dans l'alarmisme", indique un communiqué du ministère.

Les imams sont appelés à diffuser "des messages clairs et forts pour inciter les citoyens à éviter tous les facteurs de division et à rester unis derrière notre direction nationale", selon le texte diffusé via l'agence officielle APS.

Dans son message à l'occasion de la fête de la Victoire, le président de la République a affirmé que "les Algériens sont plus que jamais tenus à l'unité, la vigilance et la mobilisation



pour la sauvegarde de l'intégrité de notre pays qui partage ses frontières avec de nombreux pays secoués par des crises violentes".

La scientifique Hakima Amri honorée à New York



Hakima Amri, professeur émérite de l'université américaine Georgetown, a été récompensée par la Société des consuls généraux à New York (SOFC)

pour ses contributions importantes dans le domaine de la recherche scientifique.

Professeur agrégé en biochimie et en physiologie, Mme Amri s'est vue décerner le certificat de reconnaissance de la SOFC, plus grand corps consulaire du monde comprenant 115 consulats généraux, pour son illustration dans son domaine d'activité et sa contribution au dynamisme et à la diversité de la société américaine.

La SOFC a salué l'engagement de la scientifique algérienne en faveur de sa communauté et de son pays.

Spécialisée dans la biochimie et la biologie cellulaire et moléculaire, Mme Amri est directrice des études supérieures en médecine intégrative à Georges Town University, et vice-présidente de Phylomics LLC, société spécialisée dans le traitement des données dans le domaine de la santé et de la recherche scientifique.

Première offre de TV par internet "100 % algérienne"

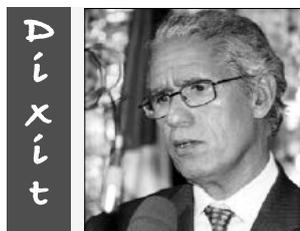
Selon *maghrebemergent*, la première TV par Internet 100 % algérienne a vu le jour en Algérie. En effet NDA TV, un service entièrement conçu par des développeurs algériens, compte déjà près de 10.000 clients. La nouveauté, et pas des moindres, c'est que ce nouveau service algérien est compatible avec toutes les marques de démodulateurs disponibles en Algérie, ainsi VDA TV pourrait constituer la prochaine révolution du marché de la TV en Algérie.

Actuellement NDA TV diffuse pas moins de 780 chaînes en haute définition, NDA TV est également disponible sur les tablettes et les smartphones.

On y trouve un choix très riche entre chaînes algériennes, marocaines, arabes, françaises, espagnoles, portugaises, britanniques, italiennes, et même suédoises.

Les inconditionnels de sport ne sont pas en reste puisque NDA TV leur propose de très nombreuses chaînes de sport

(beIN Sports, CanalSat, Sky...), bref un bouquet riche et varié répondant aux vœux de tous, ce service est disponible à partir de 7.000 DA/an.



Mohamed Salem Ould Salek

"La position de l'Algérie en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui à travers un référendum transparent supervisé par l'Onu conformément à la légalité internationale a provoqué une campagne féroce et un acharnement du Maroc.

Cet acharnement dénote une obstination et une contradiction totale de la part du Maroc avec la réalité du conflit du Sahara occidental qui oppose le Front Polisario au royaume marocain. Ceci prouve l'échec et l'isolement du Maroc aujourd'hui."

Un chien autopsié 12.400 ans après sa... mort

Les images sont rares. Retrouvé à Yakoutsk en Sibérie il y a plusieurs mois, ce chien vient d'être autopsié par le professeur Hwang Woo-suk, expert sud-coréen spécialisé dans la recherche des cellules souches.

Sur les images de la vidéo en tête d'article, on peut entrevoir sa queue, quelques dents et des poils. Les chercheurs qui l'ont examiné se sont réjouis de l'état de son cerveau.

"La carcasse est très bien conservée. Ce qui est important, c'est que le cerveau l'est aussi", a déclaré le docteur russe Pavel Nikolsky, chercheur à l'Institut géologique de Moscou, avant d'ajouter que "son degré de conservation est d'environ 70 à 80 %".

Des échantillons de la peau, des muscles et du cartilage de l'oreille ont été prélevés lors de l'autopsie. Sa bonne conservation serait en partie due à la momification qui s'est opérée naturellement sur lui. Les recherches semblent étayer l'hypothèse selon laquelle il est été enseveli lors d'un glissement de terrain.

Quatre ans plus tôt un chien similaire avait été retrouvé mais il était arrivé entre les mains des chercheurs en bien moins bon état.

Le Spiderman français escalade la tour Total de la Défense

Le grimpeur Alain Robert, surnommé le "Spiderman français", a escaladé la tour de 187 mètres de hauteur à mains nues, lundi 21 mars. Il a achevé l'ascension en moins de 45 minutes, applaudis par des employés et des passants qui s'étaient amassés au pied de la tour Total du quartier d'affaires de la Défense.

Malgré un vent glacial, Alain Robert s'est élançé à l'assaut de la structure métallique du bâtiment. A 53 ans, l'homme-araignée a déjà escaladé de nombreux gratte-ciel et monuments à travers le monde dont la Burj Khalifa, plus haute tour du monde (828 mètres) située à Dubaï, la tour Montparnasse et la tour Eiffel.

Pendant l'ascension de la tour Total, Alain Robert arborait un tee-shirt pour la Journée nationale contre la chute des cheveux, qui aura lieu le 24 mars, un sujet qui lui tient à cœur puisqu'il s'est fait greffer des cheveux il y a quelques années.

PRÉSENTATION DU RAPPORT 2014 DEVANT L'APN

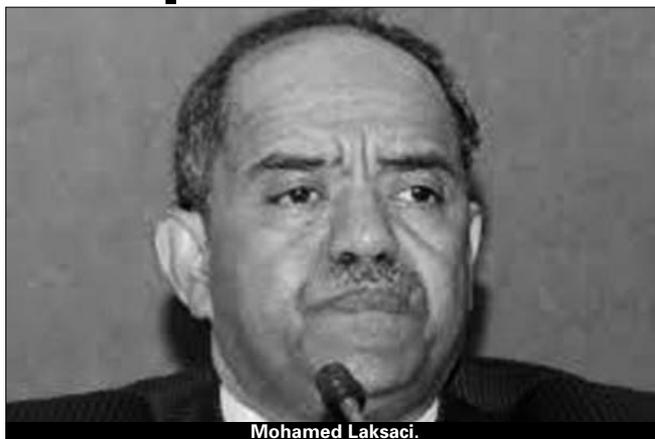
Le mauvais quart d'heure de Laksaci

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a présenté devant les députés le rapport de la conjoncture économique et financière du pays.

PAR KAMAL HAMED

Contrairement aux fois précédentes, la venue de Laksaci à l'APN n'a pas été une simple sinécure. En effet, celui qui gère les finances du pays et ses réserves de change a dû faire preuve de beaucoup de sang-froid hier à l'APN. Il a en effet passé un mauvais quart d'heure tant les députés ne lui ont fait aucun cadeau. Il a ainsi été l'objet de virulentes attaques et critiques.

Les élus du peuple, tant ceux affiliés à la majorité qu'à l'opposition, se sont, apparemment, donné le mot pour dire au gouverneur de la Banque d'Algérie ses quatre vérités. En présentant hier devant les députés le rapport de conjoncture économique et financier du pays pour l'année 2014 et les orientations pour l'année 2015, Laksaci ne se doutait certainement pas que même les députés de la majorité n'allaient pas l'épargner par leurs critiques. Ainsi des députés du FLN et du RND n'ont pas été tendres avec lui dérogeant à la règle qui veut que les élus de la majorité soient peu ou prou critiques



Mohamed Laksaci.

envers les représentants du gouvernement. Le député du FLN, Lyes Saadi, résume on ne peut mieux cette nouvelle donne. A propos de la gestion des réserves de change et du dépôt de l'argent du pays dans les banques étrangères il n'y est pas allé de main morte. "On voudrait tout savoir sur ces aspects. Il faut nous dire la vérité" dira ce député. Et d'ajouter "nous voulons des détails et non des généralités sur les banques dans lesquelles l'argent du pays est déposé ainsi que sa gestion, notamment dans cette conjoncture". Baba Ali, député RND représentant une des wilayas du sud du pays, a, lui, abordé

notamment la question de la dépréciation du dinar. "Qu'avez-vous fait face à la dégringolade vertigineuse de la valeur du dinar ?" s'est-il en effet interrogé. Ce député semble avoir oublié que c'est la Banque d'Algérie qui est, en grande partie, responsable de cette dépréciation de la monnaie nationale. C'est sur cette même question que le député du front El Adala, Lakhdar Benkhellaf, a enfoncé le clou. "Dites-nous comment le pourquoi de la dépréciation du dinar". Ce député du parti d'Abdallah Djballah a aussi évoqué la question de la chute de l'allocation touristique. "Pourquoi avez-vous baissé

cette allocation à 120 euros seulement ?" s'est-il en effet interrogé.

Comme attendu la question du marché parallèle de change n'a pas été omise par les députés. Cette question récurrente revient, en effet, chaque fois que le gouverneur de la Banque d'Algérie ou le ministre des Finances font face aux députés. Abdelaziz Mansour du Front du changement a ainsi demandé explicitement et ouvertement la disparition de ces marchés parallèles de devises. D'autres députés lui ont reproché de ne pas avoir créé de bureaux de change et de se contenter de faire uniquement des promesses sur cette question. Le député du MSP, Naamane Laouar a, lui, évoqué la question de l'endettement extérieur.

Il lui a ainsi posé directement une question : "Pourquoi voulez-vous revenir à l'endettement extérieur ?". Naamane Laouar a aussi abordé la question de l'endettement intérieur qui est de plus en plus préoccupante tout en l'interpellant sur le manque de dynamisme de la Bourse d'Alger.

Laksaci a aussi été critiqué sur le retard de la présentation des rapports de conjoncture qui ne sont pas présentés à temps et accusent toujours un grand retard. Les élus du peuple ne se sont pas arrêtés à ce stade puisque certains ont carrément demandé au gouverneur de la Banque d'Algérie de quitter son poste.

K. H.

PROCHAINE VISITE DE JOHN KERRY À ALGER

Un saut qualitatif dans les relations Algérie-USA

PAR RANIA NAILI

Le dialogue stratégique, engagé depuis de longs mois entre l'Algérie et l'administration US, devrait connaître une nouvelle dynamique, dans le courant du mois d'avril, avec l'arrivée prévue à Alger, d'une importante délégation américaine conduite par le secrétaire d'État, John Kerry.

Convité hier à l'émission, *L'Invité de la rédaction* de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Smaïl Chikhounne indique que les discussions qui suivront vont porter sur une série de sujets parmi lesquels il cite l'aspect sécuritaire dans les régions du Maghreb et du Sahel, ainsi que les facteurs d'échanges économiques et culturels bilatéraux.

Rappelant que plus de 150 entreprises Américaines sont déjà présentes en Algérie, notamment dans la production de turbines à gaz, de tracteurs, de câbles électriques et de produits pharmaceutiques, M. Chikhounne indique que "plusieurs managers US attendent de connaître les contours de la loi sur l'investissement, à l'étude au niveau de l'APN, pour venir développer des activités dans le pays".

Parmi les créneaux susceptibles de les intéresser, il cite le "façonnage de pièces détachées automobiles, l'assemblage et la production de véhicules et le développement de filières agricoles et agroalimentaires".

Il signale, par ailleurs, qu'une "délégation économique algérienne se trouvait récemment à Washington pour explorer les pos-

sibilités de création d'une zone de libre-échange entre les deux pays".

Dans une dizaine de jours, annonce-t-il, une "autre délégation d'opérateurs économiques algériens se rendra en Californie pour examiner les moyens de développer des partenariats avec des partenaires américains dans divers secteurs industriels".

L'invité signale, en outre, que "des discussions avancées sont en cours avec des partenaires US autour des opportunités de développer une coopération dans le secteur minier, particulièrement en matière d'exploration et d'exploitation de sites de phosphate, d'or, de diamant et de zinc".

M. Chikhounne fait, par ailleurs, état du lancement, en Algérie, d'un "méga com-

plexe de biotechnologie impliquant les deux pays et les USA et qui, souligne-t-il, va nécessiter un investissement de plusieurs milliards de dollars".

"Ce projet, précise-t-il, a été initié en 2011 et avait donné lieu, en 2015, à la signature d'un mémorandum entre les deux États".

R. N.

RATIFICATION DE PLUSIEURS ACCORDS ET CONVENTIONS

Bouteflika signe plusieurs décrets

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, "des décrets présidentiels portant ratification de plusieurs accords et conventions", indique un communiqué de la présidence de la République.

Le premier décret présidentiel, signé par le chef de l'État, porte ratification du statut de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines, signé à Alger le 8 mai 2011.

Le deuxième décret a trait à la ratification

de la convention de la création de l'organisation arabe des technologies de la communication et de l'information, signée au Caire le 13 février 2002.

Le chef de l'État a également signé un décret portant ratification de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique concernant l'ouverture d'une école internationale américaine à Alger, signé à Washington le 29 décembre 2015.

Les décrets portant ratification du

mémorandum d'entente entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République tunisienne pour attirer les touristes des marchés lointains, signé à Tunis le 8 février 2014 et de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de Corée sur la coopération en matière douanière, signé à Alger le 8 mai 2013 ont été aussi signés par le président Bouteflika.

R. N.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS De nouvelles spécialités intégrées

Des dizaines de nouvelles spécialités ont été intégrées dans le concours de recrutement de 28.000 enseignants prévu prochainement, a indiqué hier le ministère de l'Éducation nationale. 34 diplômes, incluant 27 filières ou spécialités, dont des licences en sciences politiques et relations internationales, en communication et en droit seront acceptés pour participer à ce concours dans le cycle primaire, souligne le ministère sur son site Web. S'agissant du cycle moyen, 39 titres englobant 28 spécialités ou filières, sont concernés par le concours pour des postes dans 12 filières qui sont les langues (arabe, tamazight, anglais, français), l'histoire et géographie, les mathématiques, les sciences de la physique et de la technologie, l'informatique, la musique, l'éducation physique et sportive et le dessin. Dans le cycle secondaire, la participation au concours est ouverte aux titulaires de Master d'ingénieur d'État dans 70 spécialités. Les filières concernées sont notamment les langues (arabe, français, anglais, tamazight, espagnol, allemand, italien, chinois, turc), l'histoire et géographie, les mathématiques, les sciences de la physique, les sciences de la nature et de la vie, l'informatique, les sciences islamiques, la musique, le dessin, l'EPS, la topographie, génie électrique, génie civil et génie mécanique.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

L'Algérie, un pays "incontournable" dans le débat international

L'Algérie est un pays "incontournable aujourd'hui" dans la résolution des conflits et dans la lutte antiterroriste, a affirmé à Alger le rapporteur de la commission des affaires politiques et de la démocratie à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, René Rouquet.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie "est un pays incontournable aujourd'hui dans ce débat international, qui concerne le terrorisme et les réfugiés dans le monde, un problème qui nous préoccupe tous", a-t-il indiqué, au terme de ses entretiens avec le vice-président du Conseil de la nation, Djamel Ould Abbès.

Il a ajouté que l'Algérie était aujourd'hui "au centre de ces préoccupations, avec en particulier la France et l'Europe", ajoutant que "c'est pour ça qu'on a envie de collaborer beaucoup plus".

Interrogé sur les amendements opérés en



Algérie dans la Constitution, il a soutenu qu'elle contenait de "grands changements et évidemment une amélioration de la situation".

"C'est un document qui tombe vraiment bien, au moment où à Strasbourg (parlement européen) on a envie d'avancer, c'est un document qui va vers les grands principes du Conseil de l'Europe", a-t-il affirmé.

M. Rouquet a indiqué, par ailleurs, qu'il avait été chargé par le Conseil de l'Europe pour faire "un rapport sur la situation en Algérie et des relations avec le Conseil, pour notre compréhension mutuelle".

"On a envie d'aller un peu plus loin et de faire connaître un peu plus l'Algérie et ses atouts à l'ensemble des 47 pays qui constituent le Conseil à Strasbourg", a-t-il relevé, souhaitant "bien sur avancer sur

toutes les questions qui nous préoccupent".

Cette déclaration de Rouquet vient au lendemain du Conseil des ministres restreint consacré à la « situation qui prévaut dans la sous-région » et cela prouve une fois de plus que l'Algérie met à jour sa stratégie de lutte contre le terrorisme et ne cesse de déployer les moyens nécessaires pour faire face à cette menace mondiale. "La réunion a été sanctionnée par des directives présidentielles, notamment dans les domaines sécuritaires, humanitaires et diplomatiques, de nature à permettre à notre pays de faire face à cette situation, dans le respect de ses principes fondamentaux et dans la préservation de ses intérêts nationaux", a indiqué le communiqué de la Présidence.

Cette réunion "spéciale" vient couronner une montée en puissance des appels à la "vigilance". Des appels qui se multiplient de la part des hauts-responsables de l'Etat depuis l'attaque de grande ampleur menée par des groupes armés de Daech, le 7 mars dernier, à Ben Guerdane dans le sud tunisien, près de la frontière avec la Libye.

L. B.

ATTAQUE CONTRE LE SITE GAZIER DE KRECHBA

Sonatrach poursuivra la production seule

PAR RANIA NAILI

L'e groupe Sonatrach a indiqué hier que son personnel continuera à assurer la production et l'exploitation des installations sur le site gazier de Krechba, (200 km au sud d'El Goléa-Ghardaïa), et qui a été, vendredi dernier, la cible d'une attaque qui n'a pas causé de perte humaine ou matérielle.

"Le personnel de Sonatrach continuera à assurer la production et l'exploitation des installations selon les procédures en vigueur sur le site", souligne un communiqué du groupe pétrolier, qui note que la

production a même augmenté à 19,5 millions de m3 jour sur Krechba à In Salah contre 18 millions de m3/jour avant l'incident.

Parallèlement, la même décision a été prise pour redémarrer des installations de traitement de gaz situées à In Amenas, qui étaient en révision programmée.

Le site de Krechba produisait 18 millions de m3 jour de gaz sec expédié par un gazoduc sur Hassi Rmel. Sa production est appelée à augmenter par la mise en production des trois (3) gisements restants.

La production de gaz sur le site de Tiguentourine (In Amenas) a été également ramenée de 13,5 millions de m3 à 15

millions m3 jour, indique Sontrach.

Après avoir constaté que les conditions sécuritaires et techniques étaient réunies et assurées, Sonatrach a décidé de rouvrir les puits et remettre l'usine en exploitation le jour de l'incident, à minuit. Cette reprise, qui s'est effectuée d'une manière graduelle par le personnel du groupe public, a permis d'atteindre les niveaux de production ciblés.

Le projet In Salah est constitué de sept (7) champs qui sont conjointement exploités par Sonatrach, BP et Statoil dont quatre (4) sont déjà en production, rappelle-t-on de même source.

Après la tentative d'attentat qui n'a pas "causé d'impact sur l'intégrité des person-

nes et des installations d'exploitation", la production avait été suspendue momentanément par le personnel de Sonatrach, conformément à la procédure d'urgence pour mettre l'usine à l'arrêt et en décompression de façon à éviter tout risque.

"Les plus hauts responsables de Sonatrach et les autorités étaient présents le jour même sur le site, pour s'assurer des conditions sécuritaires et techniques sur place. Sonatrach a partagé toutes les informations dont elle disposait avec ses partenaires", souligne encore Sonatrach qui affirme accorder "la plus haute importance à la sécurité de l'ensemble du personnel et l'intégrité des installations".

R. N.

EN TUNISIE

L'état d'urgence prolongé

Le gouvernement tunisien a annoncé mardi la prolongation pour trois mois à partir de d'aujourd'hui mercredi de l'état d'urgence en vigueur depuis l'attentat suicide perpétré le 24 novembre contre un bus de la sécurité présidentielle en pleine capitale, a annoncé la présidence tunisienne.

Le chef de l'Etat, Béji Caïd Essebsi, "a décidé, après consultations, (...) de prolonger l'état d'urgence pour une période de trois mois à compter du 23 mars", a indiqué la présidence dans un communiqué. Cette décision intervient 15 jours après une nouvelle attaque à Ben Guerdane, près de la frontière libyenne où 49 terroristes et où 18 civils et membres des forces de sécurité ont trouvé la mort. Le président tunisien avait décrété, le 24 novembre 2015, l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire du pays pendant un mois.

Prorogé le 22 décembre 2015 pour une période de deux mois jusqu'au 21 février 2016, l'état d'urgence avait été prolongé de nouveau pour un mois à partir du 22 février 2016.

R. N.

SUITE AUX ATTENTATS DE BRUXELLES

Paris renforce son dispositif sécuritaire

L'es autorités françaises ont décidé de renforcer davantage leur dispositif sécuritaire, suite aux explosions survenues hier à Bruxelles qui ont fait, selon un bilan provisoire, plus d'une vingtaine de victimes.

En vigueur depuis les attentats de Paris et de Saint-Denis, du 13 novembre dernier, notamment dans le cadre de l'état d'urgence, les mesures de sécurité, déjà renforcées depuis samedi après l'arrestation du terroriste franco-marocain Salah Abdesselam, un membre du groupe ayant ciblé le stade de rance de Saint-Denis, concerneront les aéroports et les gares, avec 1.600 gendarmes et policiers supplémentaires déployés sur le territoire français.

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve a indiqué que les 1.600 policiers et gendarmes supplémentaires sont déployés "en différents points du

territoire, à la fois sur les contrôles aux frontières mais également dans les infrastructures de transport aérien, maritime et ferroviaire", soulignant que "la menace reste extrêmement élevée" en France. Dans les transports en commun, l'accès aux zones publiques est uniquement réservé aux personnes munies d'un billet et/ou d'un titre d'identité, des messages de prévention sont diffusés dans les stations de métro, les gares et les aéroports et des patrouilles de militaires sont réorientées sur les sites de transport dans le cadre de l'opération "Sentinelle".

Il est à rappeler que depuis les attentats contre l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*, janvier 2015, le plan Vigipirate est à son niveau maximum en Ile-de-France (Paris et ses environs) et l'opération "Sentinelle", forte de 10.000 militaires en permanence, vise à surveiller les sites sensibles comme les gares et les aéro-

ports. Au niveau des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly, des blindés, des policiers supplémentaires et des CRS ont été déployés qui s'ajoutent aux militaires présents dans le cadre de "Sentinelle".

Le Premier ministre français, Manuel Valls, a rappelé hier, à l'issue d'une réunion à l'Elysée, que la France était toujours "en guerre", appelant à "une mobilisation de tous les instants".

Au niveau des frontières, les autorités françaises ont déployé des forces complémentaires pour "optimiser" les contrôles. En plus du dispositif existant, trois escadrons de gendarmerie mobile ont été envoyés à la frontière franco-belge, qui n'était pas fermée, pour procéder aux contrôles.

L. B.

ATTENTATS À L'AÉROPORT ET DANS LE MÉTRO

Situatio à Bruxelles

Une série d'explosions a frappé le métro et l'aéroport de Bruxelles hier matin à une heure de grande affluence, faisant entre 26 et 34 morts selon les bilans, et conduit à un renforcement des mesures de sécurité ailleurs en Europe.

SYNTHÈSE DE INES AMROUDE

Aux alentours de 8h locales, deux explosions, dont une serait l'œuvre d'un kamikaze selon le parquet fédéral belge, ont retenti à l'aéroport Bruxelles-Zaventem et, une demi-heure plus tard, une autre a secoué la station de métro Maelbeek, en plein quartier européen. "Ce que nous redoutions s'est réalisé. Notre pays et nos concitoyens ont été frappés par deux attentats aveugles, violents et lâches", a déclaré le Premier ministre belge, Charles Michel, évoquant de "nombreux" morts.

Le dernier bilan des pompiers, cités par la chaîne de radio-télévision publique RTBF, faisait état de onze morts à l'aéroport et la régie des transports bruxellois, la Stib, parlait de 15 victimes dans le métro.

Un peu plus tard, la chaîne publique

néerlandophone VRT a quant à elle avancé un bilan de 34 morts, 20 dans le métro et 14 sur le site de Bruxelles-Zaventem.

"Pour le moment, il est trop tôt pour donner un nombre précis de victimes. La priorité a été donnée au traitement des blessés dont certains sont gravement blessés", a en revanche affirmé le procureur fédéral, Frédéric Van Leeuw.

Des images de l'aéroport diffusées sur les réseaux sociaux montraient dans la matinée des panaches de fumée au-dessus du terminal, des vitres brisées et des passagers en train d'évacuer le bâtiment par le tarmac.

Sur plusieurs vidéos, on pouvait voir le sol du hall jonché de plaques du faux plafond.

Le journaliste de la chaîne britannique Sky News, Alex Rossi, qui se trouvait à l'aéroport, a dit avoir entendu deux "explosions très, très fortes".

"J'ai senti le bâtiment bouger. Il y avait de la poussière et de la fumée (...) Je suis allé là où avait eu lieu l'explosion et il y avait des gens qui sortaient, ils semblaient très choqués."

L'explosion dans le métro s'est produite non loin du siège de la Commission européenne, lorsqu'une rame arrivait à la station Maelbeek à l'heure de pointe du matin.

Contrôles aux frontières

Ces attentats, qui interviennent quelques jours après l'arrestation de Salah Abdeslam, soupçonné d'avoir joué un rôle actif dans les attaques du 13 novembre dernier à Paris et Saint-Denis, n'ont pas été revendiqués pour le moment.

Des perquisitions étaient en cours mardi en milieu de journée, rapporte la RTBF, citant des sources judiciaires.

"Des personnes suspectées d'être liées aux attentats sont activement recherchées, y compris par des patrouilles de police en rue", ajoute la chaîne publique francophone.

Ces attaques ont entraîné un renforcement des mesures de sécurité dans les transports en Belgique et dans les pays voisins ainsi qu'à l'annulation de certains trains et de certains vols en provenance et à destination de Bruxelles.

La compagnie ferroviaire Thalys, qui relie notamment Paris à Bruxelles et Amsterdam, a annoncé sur Twitter l'arrêt complet de la circulation de ses trains.

Plus aucun train Eurostar ne part ou n'arrive dans la capitale belge, a écrit la société ferroviaire sur le site de réseau social.

L'aéroport de Bruxelles a fait savoir que tous les vols étaient suspendus au moins jusqu'à 6h (5h GMT) mercredi matin.

En France, le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a annoncé le déploiement de 1.600 policiers et gendarmes supplémentaires, en particulier aux frontières et dans les infrastructures de transports aériens, maritimes et ferroviaires.

"La guerre contre le terrorisme doit être menée dans toute l'Europe et avec les moyens qui sont nécessaires, et notamment en matière de renseignements", a déclaré le président français, François Hollande.

La police fédérale allemande a également annoncé le renforcement de ses contrôles aux frontières avec la Belgique, la France, les Pays-Bas et le Luxembourg.

De même, plusieurs pays européens, comme les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et la Finlande ont fait savoir qu'ils renforçaient les mesures de sécurité dans les aéroports et certains lieux publics.

Lundi, le ministre de l'Intérieur belge, Jan Jambon, avait déclaré que le pays restait en état d'alerte en raison des risques de représailles à la suite de l'arrestation de Salah Abdeslam. Le niveau d'alerte a été relevé mardi matin à 4, le niveau le plus élevé, dans l'ensemble de la Belgique.

I. A. /Agences

DES ACTES "TERRORISTES, LÂCHES ET ABJECTS"

L'Algérie condamne avec "vigueur"

PAR RACIM NIDAL

L'Algérie a condamné avec "vigueur" les attentats qui ont frappé hier matin la capitale belge, Bruxelles, les qualifiant d'"actes terroristes lâches et abjects", a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "Les attentats qui ont frappé, ce matin, la capitale belge Bruxelles sont des actes terroristes lâches et abjects que l'Algérie condamne avec

vigueur", précise la même source. "Cette agression montre encore une fois, le visage hideux du terrorisme dont l'aveuglement et la haine n'ont d'égal que le peu de cas que font les terroristes de la vie humaine et des valeurs communes de l'humanité", souligne le MAE.

"L'Algérie, solidaire du Royaume de Belgique et du peuple belge, leur présente ainsi qu'aux familles des victimes ses condoléances et réitère son rejet du terror-

isme et sa disponibilité à poursuivre sa coopération avec l'ensemble des acteurs internationaux pour le réduire à néant", ajoute la même source.

"Pour ce faire, la lutte globale contre le terrorisme doit prendre en compte le nécessaire traitement des racines desquelles ce mal tire sa nocivité et sa capacité de nuisance", a conclu le ministère dans le communiqué.

R. N.

A L'AMBASSADE ET AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Deux cellules de suivi installées

Deux cellules de suivi ont été installées, l'une au niveau de l'ambassade d'Algérie à Bruxelles (Belgique), et l'autre au ministère des Affaires étrangères, après les attentats perpétrés mardi à Bruxelles, a indiqué hier un communiqué du MAE.

"Suite aux attentats terroristes perpétrés ce jour à Bruxelles, deux cellules de suivi ont été installées respectivement au niveau de notre ambassade à Bruxelles et au ministère des Affaires étrangères", précise la même source.

Numéro de téléphone à contacter :

Cellule ministère : 021.50.45.00

Ambassade à Bruxelles :

00.32.23.43.50.78

Consulat général à Bruxelles :

00.32.25.37.81.33

R. N.

À DESTINATION DE BRUXELLES

Air Algérie suspend la vente des billets

Le PDG de la compagnie Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, a annoncé hier à Oran la suspension provisoire de la commercialisation des billets d'avion à destination de la Belgique, suite aux attentats ayant ciblé dans la matinée l'aéroport international de Bruxelles-Zaventem.

"Nous n'avons pas de vols réguliers le mardi et mercredi à destination de

Bruxelles, mais nous avons décidé de suspendre la vente des billets à destination de la Belgique jusqu'à nouvel ordre", a-t-il indiqué au cours d'un point de presse, tenu en marge d'une visite de travail dans la capitale de l'Ouest du pays.

M. Bouderbala a ajouté que cette mesure "sera levée une fois la situation normalisée et que les autorités belges décideront de la reprise du trafic aérien au niveau de

cet aéroport". L'Algérie a condamné avec "vigueur" les attentats qui ont frappé mardi la capitale belge, Bruxelles, les qualifiant d'"actes terroristes lâches et abjects".

Les attaques de Bruxelles ayant ciblé l'aéroport et une rame de métro ont fait, selon un bilan officiel provisoire, 21 morts et de dizaines de blessés.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Trois casemates détruites à Bouira et Tizi Ouzou

Trois casemates ont été détruites lundi à Bouira et Tizi-Ouzou, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans le cadre de la lutte antiterroriste, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, trois casemates ont été détruites, le 21 mars 2016 à Bouira et Tizi-Ouzou, (1^{re} Région militaire), précise le MDN. A Khenchela et Mila, (5^e région militaire), 6 individus ont été appréhendés, tandis que 5 armes à feu de fabrication artisanale, 12.000 cartouches pour fusils de chasse, 1,95 kilogrammes de poudre noire et deux véhicules ont été saisis", ajoute-t-on.

"D'autre part, quatre narcotrafiquants ont été arrêtés et 38 kilogrammes de kif traité et deux véhicules touristiques ont été saisis à Sidi Bel-Abbès, relève-t-on, alors qu'à Tindouf, (3^e région militaire), 99,10 kilogrammes de kif traité, un véhicule tout-terrain et une paire de jumelles ont été saisis". "A Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji-Mokhtar, (6^e région militaire), 32 contrebandiers et 245 immigrants clandestins ont été arrêtés, tandis qu'un camion, véhicules, 576 kilogrammes de denrées alimentaires et 2.520 unités de déférentes boissons et 7 détecteurs de métaux ont été saisis", constate la même source. A Djanet, "10 contrebandiers ont été appréhendés, 6 détecteurs de métaux et 2 véhicules saisis", rapporte encore le MDN.

R. N.

SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Faibles revenus face à la cherté de la vie

Si le secteur public respecte relativement les lois en vigueur, le secteur privé est loin de suivre. Seules quelques rares entreprises ont fini par accorder des augmentations conséquentes à leurs personnels cédant à leur pression.

PAR IDIR AMMOUR

Le travail, qui était censé apporter reconnaissance, construction de soi, n'est en fait qu'un enfer pour la majorité des salariés en Algérie, apportant fatigue, usure physique et mentale, aliénation, servitude, ennui, stress... tout ça pour quelques billets. En effet en Algérie, la majorité des salariés continue de vivre dans la précarité malgré l'existence de lois et règlements censés garantir à leurs corporations des

conditions dignes. Le problème des salaires revient ainsi pour rappeler, avec acuité, l'existence et l'étendue de cette précarité.

Si le secteur public respecte relativement les lois en vigueur, le secteur privé est loin de suivre.

Seules quelques rares entreprises ont fini par accorder des augmentations conséquentes à leurs personnels pour se rapprocher, quelque peu, du barème en vigueur, cédant à la pression du personnel. Sinon, la quasi-totalité des salariés continue d'être sous-payée.

Faible revenu et cherté de la vie font que ces salariés se voient contraints de trouver d'autres rentes, aussi petites soient-elles, pour tenter de joindre les deux bouts.

Cela, en exerçant des petits travaux à mi-temps. A ce jour, beaucoup de travailleurs, notamment ceux exerçant dans le secteur privé, ne bénéficient pas de la sécurité sociale.

Cette situation consacre ainsi le travail

informel dans une République censée défendre les droits des citoyens et l'État de droit.

Perdre son emploi est devenu la hantise numéro 1 et le salarié bat la mesure avec les statistiques du chômage.

Chaque vague de licenciements massifs augmente le zèle, la soumission, la servitude volontaire et l'acceptation de toujours plus d'aliénation chez les salariés les plus craintifs.

Un nombre grandissant de travailleurs souffrent de conditions de travail précaires, incertaines et de l'absence de sécurité. Les chiffres du chômage sont déjà un sujet de préoccupation, mais ces chiffres ne tiennent pas compte de la grande majorité des personnes qui travaillent, sans avoir un travail décent, un salaire décent, un avenir sûr, une protection sociale, et l'accès à des droits élémentaires.

L'ampleur de ce phénomène appelle à une action coordonnée et globale au niveau national pour faire face à la pau-

reté.

Car, cette dernière peut, bien sûr, être due à la position occupée sur le marché du travail – donc, de sous-emploi, ou encore de sous-rémunération – mais elle risque aussi de résulter d'un déséquilibre entre un revenu du travail et la charge de famille à laquelle il doit faire face.

La dégradation de la situation socioprofessionnelle est certes le résultat d'un manque d'organisation du secteur de travail.

L'absence d'un syndicat fort et légitime est la principale tare de ces derniers. Conscients de la gravité de la situation, quelques syndicats autonomes tentent, depuis, de s'organiser pour trouver une issue à cette impasse. Gouvernement, patronats et syndicats sont-ils toutefois prêts à faire renverser la vapeur ?

I. A.

"DÉVELOPPEMENT SOCIAL SOLIDAIRE"

Un 1er séminaire national prochainement

PAR ROSA CHAOUÏ

Un premier séminaire national sur "Le développement social solidaire" aura lieu dans les mois

INTERVENTIONS DE LA PROTECTION CIVILE Bientôt un système unifié de gestion

Le système de gestion des interventions des unités de la Protection civile sera "prochainement unifié" à l'échelle nationale, a annoncé avant-hier à Tiaret le sous-directeur des opérations à la direction générale de la Protection civile.

Le lieutenant-colonel, Saïd Lahyani, qui a présidé une rencontre régionale sur la gestion opérationnelle de la protection civile, a expliqué que l'unification de la gestion des opérations quotidiennes par les unités de ce corps d'intervention et de secours s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur.

Cette modernisation à laquelle la direction générale accorde un grand intérêt vise, selon ce responsable, l'unification de la documentation, la coordination dans la gestion informatisée des données sur les interventions de la protection civile au niveau de toutes les unités du pays et de la direction générale.

"Cette modernisation permettra une exploitation des informations et une intervention rapide et efficace des agents à n'importe quel endroit du pays", a-t-il ajouté. Pour le lieutenant-colonel Lahyani, cette opération vise "une meilleure gestion des opérations liées aux catastrophes naturelles et aux accidents graves, en mobilisant les effectifs et les équipements nécessaires à la mesure de la gravité de la situation". Cette rencontre régionale a regroupé les officiers de la Protection civile de 20 wilayas de l'ouest, du centre et du sud-ouest du pays. Deux rencontres similaires sont prévues à Ghardaïa et Sétif avant la fin de mars en cours.

R. N.

prochains, a indiqué avant-hier à Aïn Defla un responsable de la direction générale de l'Agence de développement social (ADS).

"Ce séminaire s'emploiera à enclencher une dynamique de développement s'appuyant sur la concertation dans le cadre d'une économie sociale basée sur la solidarité", a indiqué Bouguerra Farid, conseiller du DG de l'ADS, au cours d'une journée d'information sur les activités de cet organisme organisée par l'antenne régionale de Médéa.

"Outre des représentants de la société civile, tous les partenaires de l'ADS, qu'ils soient publics ou privés, prendront part à ce séminaire à l'issue duquel un guide national du plan de développement social solidaire sera mis en place", a précisé M. Bouguerra au cours de cette rencontre ayant pour thème "Les contributions de l'ADS dans la promotion du mouvement associatif, une garantie pour la concrétisation du développement local".

M. Bouguerra, qui occupe également la fonction de chargé de communication de l'ADS, a, dans ce contexte, mis l'accent

sur la nécessité, pour le mouvement associatif, de prendre part, de manière active, au processus de développement social notamment au niveau des communes réputées comme étant les plus pauvres.

"La solidarité à laquelle tout un chacun aspire est celle dont le mouvement associatif constitue la locomotive est dont l'État n'est que le superviseur", a-t-il précisé, qualifiant la solidarité d'acte "civilisationnel" et "humanitaire".

Il a soutenu que pour l'année en cours, l'ADS axera ses efforts sur le travail de proximité basée sur une approche de concertation, relevant, dans ce cadre, le rôle dévolu au mouvement associatif en matière de détermination des besoins des citoyens à l'échelle locale.

"Certaines associations n'ont d'yeux que pour les subventions allouées par le ministère de tutelle", a-t-il regretté, faisant remarquer que nombre d'aides accordées par le passé "ne se sont malheureusement pas traduites de manière positive sur le terrain".

Evoquant le slogan initié par le ministère de tutelle pour l'année en cours (2016, année de la solidarité), il a soutenu que la

PRISE EN CHARGE DES MALADES

Les associations déplorent le manque de moyens

Des associations, activant dans le domaine de la santé, ont déploré, avant-hier à Alger, un manque de moyens qui influe sur la prise en charge des malades au niveau national.

Les membres de l'association Amel de lutte contre le cancer à Batna veillent à assurer une bonne prise en charge des malades, "cependant les coûts des analyses effectuées auprès des laboratoires privés

demeurent élevés", a déploré la présidente de l'association, le docteur Fouzia Boukraa, lors d'une rencontre du mouvement associatif activant dans le domaine de la santé avec le ministre du secteur, Abdelmalek Boudiaf. Dr Boukraa qui s'est félicitée de "l'amélioration de la prise en charge des malades au niveau des hôpitaux et du rapprochement de la santé du citoyen", a déploré, néanmoins, "la hausse des coûts

solidarité escomptée "ne doit pas se limiter aux actions "saisonnnières", mais doit impliquer toutes les forces sociales et économiques du pays".

De son côté, la directrice de l'antenne régionale de l'ADS de Médéa (chapeautant les wilaya de Aïn Defla, Djelfa, Bouira et Médéa), Krim Nacéra, a soutenu que son organisme "ne ménagera aucun effort visant à accompagner les associations dans le lancement de projets créateurs de revenus, à l'instar notamment de ceux destinés à la femme rurale et aux personnes aux besoins spécifiques".

"Outre le fait qu'elle doit être minutieusement étudiée, la fiche de projet doit répondre à un certain nombre de critères pour que le projet soit couronné de succès et qu'il puisse réellement contribuer à la création de postes d'emploi", a-t-elle soutenu, relevant que l'antenne régionale de l'ADS de Médéa couvre 181 communes, soit une population de près de 4 millions d'habitants.

R. C.

des examens d'imagerie médicale en dehors des hôpitaux qui influe sur la situation sociale et psychologique du malade".

En plus des coûts élevés des examens d'imagerie médicale, le président de l'association des cancéreux à Jijel, a déploré les frais de voyage pour les malades, dont le cas exige le déplacement vers des centres situés en dehors de leurs wilayas.

R. N.

IMPORTATIONS DE VÉHICULES

Facture en baisse de 58 % en janvier-février 2016

La facture d'importation des véhicules a reculé à 306,77 millions de dollars (usd) durant les deux premiers mois de 2016 contre 730 millions usd durant la même période en 2015, soit une baisse de près de 58 %, a appris l'APS auprès des douanes.

PAR RIAD EL HADI

Le volume importé a reculé de 63 % avec 21.380 véhicules importés en janvier et février derniers contre 57.696 unités sur les deux premiers mois de l'année précédente, selon les données provisoires du Centre national des statis-

tiques des douanes (Cnis). Concernant les concessionnaires qui détiennent les plus grosses parts du marché national, il est constaté que la baisse de leurs importations a oscillé entre 41 % et 98 % en valeur, et entre 23 % et 99 % en volume. Les plus grosses baisses ont été enregistrées chez les concessionnaires des marques asiatiques et allemandes. Les importations des voitures françaises s'affichent en baisse allant de 40 à 57 % en valeur et en volume. La réalisation de ces importations, en dépit du gel des domiciliations bancaires pour les importations soumises au régime des licences, s'explique par le fait que l'ouverture des documents bancaires relatifs à ces importations a été opérée avant la parution, au 5 janvier 2016, de la note de l'Abef portant sur ce gel.

Ainsi, les domiciliations bancaires des importations des véhicules en janvier-

février derniers avaient été opérées avant le 5 janvier 2016 mais leur arrivée aux ports avait eu lieu durant les deux premiers mois de 2016.

Alors que le contingent des véhicules importés a été fixé à 152.000 unités au titre de l'année 2016, les concessionnaires attendent toujours la délivrance des licences d'importation.

Le quota des importations des véhicules sera attribué à ces concessionnaires en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'ils avaient l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules.

En plus, aucun opérateur n'aura le droit d'importer plus de 30 % des contingents globaux fixés.

Dans le sillage de la chute des prix de pétrole, le gouvernement a décidé de plafonner certaines importations à travers la mise en œuvre du régime des licences

d'importation. Jusqu'à présent, les produits concernés sont les véhicules, le ciment, le rond à béton et certains produits agricoles.

Le contingent des véhicules concerne ceux destinés au transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type break et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises.

Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le propre fonctionnement de leurs entreprises, ne sont pas concernés par le dispositif des licences.

R. E.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

Vers la réduction des passages à niveau non gardés

La Société nationale du transport ferroviaire a engagé un "vaste programme de réduction des passages à niveau non gardés existant sur le territoire national", a indiqué le directeur général de cette société, Yacine Bendjaballah. "Un programme national visant la réduction au maximum des passages à niveau non gardés a été enclenché par la SNTF en collaboration avec les autorités locales des wilayas", a précisé le responsable dans une déclaration à l'APS, en marge de journées de sensibilisation sur les dangers des passages à niveau, ouvertes lundi.

Affirmant que ces passages à niveau représentent "un réel danger" pour les usagers, le responsable a ajouté

qu'actuellement les passages à niveau non gardés à travers le territoire national s'élèvent à 1.400. Bendjaballah a plaidé, dans ce contexte, pour "une culture de prévention et de réflexes de sécurité pour les plus jeunes et les adultes, à adopter à proximité des voies ferrées et des passages à niveau non gardés".

Il a ajouté que l'aménagement des passages supérieurs aux voies ferrées destinés aux piétons notamment dans les zones enclavées "renforce les mesures préventives", estimant qu'il était "grand temps aujourd'hui de changer de mentalités".

De son côté, le directeur de la région-Est de la SNTF, Abdelhamid Achouche, a

indiqué qu'en 2015, "il a été enregistré 15 accidents ferroviaires sur les passages à niveau non gardés que comptent les douze (12) wilayas relevant de sa direction, précisant que la SNTF-Est comptabilise 220 passages à niveau non gardés et 26 passages à niveau gardés".

Il a ajouté qu'un plan de modernisation des passages à niveau gardés "sera engagé" à travers les voies ferrées de la région-Est du pays.

Inscrite dans le cadre d'un vaste programme national d'information et de vulgarisation, cette campagne de sensibilisation aux dangers de franchissement des passages à niveau se poursuivra jusqu'à mercredi et ciblera en priorité les écoliers et les usagers des

chemins de fer.

Des rencontres similaires ont déjà eu lieu à Blida, Boumerdès et Alger. Au cours de cette rencontre il a été rappelé qu'un investissement public évalué à 127 milliards de dinars a été alloué pour renouveler et moderniser le secteur du chemin de fer.

Les accidents liés au trafic ferroviaire national ont causé le décès de 56 personnes en 2015, dont 46 lors de heurts par les trains, selon un bilan annuel arrêté janvier dernier par la SNTF.

Pas moins de 78 accidents occasionnés lors de heurts par les locomotives ont été enregistrés en 2015, causant le décès de 46 personnes et des blessures de 31 autres.

DÉFICIT COMMERCIAL

3,326 milliards dollars en 2016

Le déficit commercial de l'Algérie s'est fortement creusé à 3,326 milliards de dollars durant les deux premiers mois de l'année 2016, contre un déficit 1,273 md usd durant la même période en 2015, soit une hausse du déficit de 161,27 % sur un an, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes.

Ce déficit était de 1,4 md usd en février dernier et de 1,9 mds usd en janvier.

Les exportations ont nettement baissé à 4,19 mds usd durant les deux premiers mois de 2016 contre 6,93 mds usd durant la même période de 2015, en recul de 39,56 %, selon les données provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Les importations se sont également réduites à 7,51 mds usd contre 8,2 mds usd une année auparavant, en baisse de 8,41 %, précise la même source.

Le taux de couverture des importations

par les exportations a été de 56 % durant les deux premiers mois 2016 contre 84 % durant les deux premiers mois 2015, en baisse de 28 points.

Les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger avec une part de 94,16 % du volume global des exportations, soit 3,94 mds usd durant janvier-février 2016 contre 6,46 mds usd en janvier-février 2015, soit une baisse de 38,9 %, du fait notamment de la chute des cours mondiaux de pétrole.

Même les exportations hors hydrocarbures, qui ont représenté seulement 5,84 % du montant global des exportations, ont diminué à 245 millions usd, en baisse de 48,53 % par rapport aux deux premiers mois de 2015.

Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-produits (187 millions usd contre 402 millions usd), des

biens alimentaires (42 millions usd contre 53 millions usd), des produits bruts (8 millions usd contre 18 millions usd), des biens d'équipement industriels (5 millions usd contre 1 million usd) et des biens de consommation non alimentaires (3 millions usd contre 2 millions usd).

Pour ce qui est des importations, la baisse est générale à l'exception du groupe produits bruts avec 3,49 millions usd (+6,5). Sinon, les importations des produits alimentaires ont reculé à 1,24 md sud (-24,11 %) les biens d'équipements industriels à 2,9 mds usd (-8 %), les biens d'équipements agricoles à 78 millions usd (-9,3 %), les demi-produits à 1,84 md sud (-0,11 %), les biens de consommation non alimentaires à 1,27 md sud (-2,3 %) et les produits énergétiques à 210 millions usd (-17,97 %).

R. E.

R. E.

EXPERTISE AGRICOLE ALGÉRIENNE

Coopération avec le Soudan, la Palestine et Djibouti

L'Algérie apportera son expertise dans le domaine agricole au Soudan, à la Palestine et à Djibouti dans le cadre d'une convention qu'elle doit signer prochainement avec le Fonds international du développement agricole (Fida), a révélé un représentant de cette institution onusienne.

"En vertu de cette convention qui sera signée prochainement, l'Algérie apportera son expertise à ces pays, dans le domaine agricole. Dans une deuxième phase, les champs d'intervention de l'Algérie toucheront d'autres pays", a indiqué le représentant du Fida pour la région Proche Orient et Afrique du Nord, Abdelkrim Sma, lors d'un atelier international sur l'échange de savoir-faire et la coordination dans le domaine de l'élevage qui réunit des représentants d'une dizaine de pays.

M. Sma, qui a mis en avant la maîtrise acquise au fil des années par l'Algérie dans le domaine agricole, incluant les métiers de l'élevage, a fait savoir que le programme lancé par le Fida implique un budget de deux millions de dollars à dégager par cette organisation onusienne, tandis que l'Algérie aura à mobiliser ses experts uniquement. Il s'agit des experts de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA). Cet institut représentera donc la partie algérienne dans le cadre de ce partenariat qui s'étalera sur quatre ans. La coopération Sud-Sud dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage est importante car la réalité des pays du Sud est plus ou moins similaire même si chaque pays a ses spécificités.

EL-BAYADH

De nouvelles structures administratives

Des projets de réalisation de nouveaux sièges d'administration des organismes publics ont été retenus en faveur de la wilaya d'El-Bayadh dans le cadre des efforts de modernisation des structures publiques et d'amélioration des conditions d'accueil du citoyen, selon les directeurs locaux des secteurs concernés. Il s'agit de la réalisation en cours du nouveau siège de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 55 % et livrable en juin prochain, ainsi que d'un projet de réalisation, pour près de 90 millions DA, d'un nouveau siège de la direction des services agricoles (DSA), dont les travaux tirent à leur fin et devant être livré dans le courant de ce premier semestre. La Conservation des forêts devra, de son côté, déménager avant la fin de l'année en cours vers son nouveau siège, actuellement à 85 % d'avancement de son chantier. Situé en proximité de la ceinture forestière à l'entrée est de la ville d'El-Bayadh, ce projet sera accompagné de la réalisation d'autres structures consistant en un musée ouvert sur la nature pour faire connaître les richesses forestières de la wilaya, un parc zoologique et une pépinière de plantes d'ornement. L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a bénéficié, pour sa part, d'un projet de réalisation d'un nouveau siège, en chantier depuis février dernier. Couvrant une superficie de 3.000 m², cette nouvelle structure s'inscrit au titre de la stratégie de modernisation des structures publiques et la réunion des conditions adéquates de fonctionnement et d'accueil.

SOUR EL-GHOZLANE

La cimenterie rénovée enfin opérationnelle

La production du ciment a repris à la cimenterie de Sour El-Ghozlane après une opération de réparation et d'installation d'électro-filtres neufs pour la préservation de l'environnement.

"La production du ciment à l'usine de Sour El-Ghozlane a repris depuis quelques jours après une opération de réparation et d'installation de nouveaux électro-filtres destinés à protéger l'environnement et à préserver la santé des citoyens riverains", a expliqué le wali, M. Maskri, dans une déclaration à l'APS.

L'usine de Sour El-Ghozlane a connu un arrêt de la production de près de deux mois, ce qui a provoqué une pénurie aiguë du ciment dans toute la région du centre, où plusieurs projets de construction ont été bloqués à cause de cette crise à l'origine de la hausse vertigineuse des prix de ce matériau de construction. Il y a deux mois, le prix du ciment produit localement a dépassé les 1.800 DA le quintal, alors que celui importé a atteint le seuil des 1.900 DA, tandis qu'un quintal du ciment dit "shamel" a dépassé les 1.560 dinars, avait-on constaté. La reprise de la production de ce matériau à Sour El-Ghozlane a ainsi permis la baisse progressive des prix et la reprise des chantiers de construction à travers toute la wilaya de Bouira.

APS

BLIDA, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DES JEUNES

Priorité aux projets touristiques

La politique de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) dans la wilaya de Blida, consistera désormais à accorder la priorité à des secteurs clés, à leur tête le tourisme dans un objectif de relance de l'activité dans la région montagneuse de Chréa notamment.

PAR BOUZIANE MEHDI

Désormais, "l'Ansej de Blida accordera un intérêt primordial au financement de projets touristiques, susceptibles de relancer le secteur dans cette wilaya, particulièrement réputée pour ses zones touristiques de Chréa et Chiffa", a précisé Mouloud Ben Azzouz à l'APS, citant également d'autres secteurs dignes d'intérêt dans la wilaya, à l'instar de l'agriculture, l'industrie, le bâtiment et les projets portant sur les nouvelles Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Parallèlement, M. Ben Azouz a signalé le gel de l'investissement dans d'autres activités, parmi lesquelles le transport de personnes et de marchandises, la location de véhicules, le nettoyage de vêtements, et la location de matériel agricole, entre autres, dans un objectif de mise au point d'une carte économique équilibrée, à travers les communes et daïras de Blida.



Selon l'APS, le directeur de l'Ansej de Blida a fait part du financement, en 2015, de 506 projets d'investissement, ayant généré 1.033 postes de travail. Par créneau d'activités, un taux de 60 % de ces projets relève du secteur des services, suivi du secteur industriel avec un taux de 16 % des projets créés, le secteur agricole (10 %) et le secteur du bâtiment (6 %). Actuellement, la durée d'étude des dossiers est réduite à une dizaine de jours avant le transfert des projets adoptés vers les banques, qui statuent à leur sujet, dans un délai n'excédant pas les deux mois, a encore fait savoir à l'APS le même responsable, annonçant que l'autre orientation privilégiée par l'Ansej est

d'œuvrer, durant les prochaines années, à renforcer sa relation avec l'université, en vue de préparer l'étudiant universitaire à intégrer le monde du travail, à travers la mise au point d'une série de sessions de formation et de journées d'information sur la création d'une entreprise.

A cet effet, "une convention a été signée en 2013, avec l'université Saâd Dahlab, de Blida, alors qu'un accord similaire est en préparation, pour être paraphé dans les prochains jours, avec l'université Ali-Lounici d'El Affroun", a ajouté M. Ben Azzouz.

B. M.

TIPASA, AADL 2013

La situation de 8 sites régularisée

Huit sites, affectés à la réalisation de logements, inscrits au titre du programme AADL 2013, dans la wilaya de Tipasa, ont fait l'objet de la régularisation de leur situation, a indiqué le directeur du Logement de la wilaya.

La régularisation, dernièrement, de la situation de ce foncier permettra le lancement de la réalisation de 1.650 logements AADL, "portant ainsi le taux de concrétisation de ce programme, à 50 %, à Tipasa", a indiqué à l'APS Mohamed Merdjani, soulignant l'agrément, par la commission ministérielle mixte, réunie dernièrement, sous la présidence du Premier ministre, du changement du caractère agricole de huit sites de la wilaya en foncier constructible, et ce dans l'attente de la régularisation de la situation de 18 autres sites, durant une prochaine réunion de cette commission.

Selon M. Merdjani, la direction régionale Aadl de l'ouest d'Alger, dont le siège est sis à Tipasa "travaille, actuellement, d'arrache pied en vue du lancement de la réalisation de ces 1.650 unités AADL, au niveau des huit sites repartis sur Tipasa, Ain-Taghourait, Merad, Nadhor, Daouda, Bourkika, Hadjout, et Damous".

S'exprimant sur le retard accusé dans le lancement de ce programme AADL 2013, à Tipasa, qui a vu le lancement d'un seul lot de 660 unités à Chaâbia, le responsable l'a imputé à la "rareté du foncier", conjuguée à une "mauvaise sélection des



sites". En 2013, Tipasa a bénéficié d'une première tranche de 5000 logements AADL, destinés à être implantés sur 27 sites de la région, alors que la wilaya compte 10.000 souscripteurs au programme AADL. Une deuxième tranche de 5000 unités AADL est en attente d'agrément, par le gouvernement, au profit de la wilaya. D'autre part, Merdjani a exprimé sa satisfaction quand au parachèvement du dossier AADL 2001 et 2002 à Tipasa, ayant vu la distribution, à ce jour, de 138 décisions de pré-affectation à des souscripteurs de ces programmes, estimés au nombre de 1.351.

Il a, également, signalé l'agrément, par la commission ministérielle mixte

concernée, du changement de vocation de foncier agricole en foncier constructible, au profit de plus de 840 unités de logements, en majorité de type socio-locatives, dont le lancement de la réalisation est "pour bientôt".

L'affectation de ces nouveaux lots de logements au profit de la wilaya vise à "rattraper le grand retard accusé par le secteur local de l'habitat, ayant enregistré un retard dans le lancement des chantiers de pas moins de 19.000 unités de différents types, inscrites au titre des deux précédents quinquennaux", a relevé le même responsable.

APS

AIN TEMOUCHENT, RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Achèvement de l'opération en 2016



L'opération portant sur la résorption de l'habitat précaire (RHP) sera achevée en 2016 dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, a annoncé le wali, Hamou Ahmed Touhami.

PAR BOUZIANE MEHDI

Prenant fin donc durant l'exercice en cours, "ce programme a permis de reloger, dans des conditions décentes, de nombreuses familles qui habitaient des maisons vétustes au niveau de cités et quartiers populaires", a indiqué le premier responsable à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la daïra d'Aïn-Kihal.

Avant le mois de ramadhan, la commune, chef-lieu de cette daïra, relogera ses 45 dernières familles concernées par le RHP au niveau de la

nouvelle cité des 181 logements locatifs publics, a affirmé le wali, signalant que des "travaux de viabilisation sont en cours pour reloger ces familles".

Pour reloger ces familles avant le mois de ramadhan, "des instructions ont été données au chef de daïra, au président d'APC et au directeur de l'OPGI", a ajouté le même responsable, soulignant que "cette cité sera raccordée à l'ensemble des réseaux (AEP, assainissement, gaz de ville et fibre optique)".

Quant à la direction de l'urbanisme et de la construction, elle injecte, pour sa part régulièrement et au fur et à mesure de leur réception, des enveloppes financières complémentaires pour la réalisation de travaux d'aménagement urbain.

La semaine dernière, lors de sa tournée en compagnie de directeurs de l'exécutif et des autorités de la daïra et de la commune, le wali a inspecté 4 chantiers

de réalisation de 400 logements de type LPL, dont l'un achevé (150 unités), en attendant les travaux d'aménagement.

Relevant de la même daïra, la commune d'Aïn Tolba attend ces mêmes travaux pour la distribution de 150 logements de même type.

Selon l'APS, le responsable de l'exécutif a inspecté, également, des locaux à usage professionnel attribués et non exploités, instruisant le président de l'assemblée populaire communale à appliquer la réglementation dans ce domaine et à réaffecter sept locaux sur dix au niveau du village de Sidi-Zaidour, alors que dans la commune chef-lieu d'Aïn-Kihal, 29 locaux du même genre seront attribués, notamment à quinze marchands de fruits et légumes préalablement recensés par la daïra.

B. M.

ORAN, AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI

Orientation des jeunes chômeurs vers la formation

L'Agence nationale de l'emploi (Anem) dans la wilaya d'Oran axera ses efforts et actions futures sur l'orientation des demandeurs d'emploi vers la formation, compte tenu de l'importance de cette dernière dans leur placement dans des postes d'emploi.

A ce titre, le directeur de l'Anem d'Oran, Abdelhamid Benachiba, également directeur régional de l'Ouest, a indiqué, à l'APS, que la formation est devenue "la clé de l'emploi", soulignant que "l'Anem travaille en étroite collaboration avec le secteur de la formation professionnelle pour former les demandeurs d'emploi dans la perspective de les intégrer dans la vie professionnelle".

"C'est une nouvelle vision que l'Anem a actuellement et qui se caractérise par l'orientation vers la formation des demandeurs d'emploi. Nous avons axé nos actions dans ce sens sur la sensibilisation des jeunes d'aller vers les centres de formation dans la wilaya et de bénéficier de formation pour

avoir plus de chance de décrocher un emploi", a déclaré le responsable. Mettant en exergue l'importance de la formation dans le processus de l'emploi, Benachiba a signalé que l'Anem a profité de la tenue à Oran en février de la dernière édition du salon du tourisme (Siaha) pour faire de la sensibilisation sur la formation mais aussi pour prospecter les nouveaux créneaux à satisfaire en matière d'emploi dans le tourisme.

"Les besoins de ce secteur sont en constante évolution, puisqu'Oran ambitionne d'être une ville métropole avec l'organisation des Jeux méditerranéens de 2021, nombreux établissements hôteliers sont en cours de réalisation ou en perspective à court terme, d'où l'importance de définir leurs besoins en matière de main d'œuvre dès à présent", selon Benachiba.

"Nous essayons de regrouper les demandeurs d'emploi susceptibles de travailler dans ce secteur pour les orienter vers la formation

professionnelle pour être prêts lors de l'ouverture de ces établissements", a-t-il souligné. Dans un autre cadre, le responsable a précisé qu'une prospection renforcée est en train de se faire pour le secteur agricole dans la wilaya d'Oran dans le but de le relancer. "Une note ministérielle nous a été adressée pour réaliser ce but par le biais de la prospection, de ce fait nous préparons un plan d'action et des plannings de sortie pour prospecter sur les offres d'emploi dans les villes à vocation agricole", a-t-il encore déclaré.

Une étude se fait actuellement à l'Anem à Boutlélis, pour recenser les centres d'élevage, les exploitations agricoles, entre autres, pour pouvoir tracer un plan d'action et insérer le maximum de jeunes dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) dans ce secteur.

APS

OUARGLA

Large campagne de nettoyage

La ville de Ouargla s'emploie ces jours-ci à se refaire une beauté, à travers une large campagne de nettoyage à dans les différents quartiers et cités, à l'initiative des services de la wilaya, de l'APC et la direction de l'environnement de la wilaya de Ouargla. Se poursuivant, dans sa première phase jusqu'à dimanche prochain, cette campagne vise à redorer l'image de la ville, au titre de l'amélioration du cadre de vie et la préservation de la salubrité de cette ville saharienne. L'opération de nettoyage se poursuivra durant les mois prochains au niveau des quartiers et rues de la ville, en vue d'éradiquer les points noirs, ramasser les déchets et toutes formes de détritus et de déchets solides, parallèlement à des actions de sensibilisation du citoyen sur la protection de son milieu et la sanction des atteintes à l'environnement.

Elle a donné lieu, depuis son lancement, au ramassage de près de 504 tonnes de déchets, ménagers et inertes, des détritus et décombres à travers les premiers points ciblés, le centre-ville de Ouargla et les quartiers Bendouma, Sidi-Boughoufala, Sokra, l'ancien marché Souk-Essebt et ses alentours. L'initiative, qui a permis aussi la collecte de plus de 42 tonnes de décombres et détritus dans la seule cité En-Nasr, se poursuit pour toucher les quartiers Che-Guevara, la zone des équipements publics, la place Sedrata (centre-ville), le quartier El-Gara-Nord jusqu'à la mosquée Omar-Ben-Khattab. Quelque 80 agents, 8 camions à benne-tasseuses, 3 camions et d'autres moyens de nécessaires ont été mobilisés pour les besoins de cette opération.

IN-SALAH

2.100 logements en cours de réalisation

Un programme de 2.100 logements, toutes formules de construction confondues, est en cours de réalisation dans la wilaya déléguée d'In-Salah. Ce programme, dont les travaux sont à des taux d'avancement différents, est réparti entre 1.600 unités au nouveau pôle urbain de Djoualil et 500 autres au quartier Deghamcha, auxquelles s'ajoute un programme de 3.000 lots de destinés à l'habitat rural aidé. Les responsables locaux font état également de l'aménagement d'une zone d'activités de 266 lots destinés à la promotion de l'investissement, dont 13 parcelles ont été déjà affectées, et son raccordement aux réseaux divers. Dans le but d'encourager l'investissement agricole, il est relevé l'identification de 20.000 ha de terres. Il est également prévu le lancement d'une opération de réhabilitation des locaux de l'extannerie.

APS

SYRIE

Moscou critique l'attitude "inacceptable" de Washington

Le secrétaire d'État américain John Kerry avait annoncé la tenue de consultations américano-russes à Genève et à Amman sur les violations de la trêve en vigueur depuis le 27 février, dont Moscou et Washington sont les parrains.



L'armée russe a critiqué lundi l'attitude "inacceptable" de l'armée américaine dans le suivi de la trêve en Syrie et menacé de faire désormais cavalier seul dans la mise en œuvre du cessez-le-feu. "La partie américaine a montré qu'elle n'était pas prête à discuter concrètement du texte", sur le suivi des violations du cessez-le-feu en vigueur depuis fin février, a déclaré dans un communiqué le général Sergueï Roudskoï, un haut gradé de l'état-major de l'armée russe. "Il est inacceptable de retarder l'entrée en vigueur des procédures visant à réagir en cas de violations du cessez-le-feu", a-t-il indiqué.

Le général a prévenu qu'"à partir du 22 mars, la Russie va suivre de

manière unilatérale les règles de l'accord (de trêve) en cas d'absence de réaction de la part des États-Unis".

"Nous soulignons que nous n'utiliserons nos forces armées qu'après avoir reçu des preuves de violations systématiques (de cet accord) par des groupes armés", a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État américain John Kerry avait annoncé la tenue de consultations américano-russes à Genève et à Amman sur les violations de la

trêve en vigueur depuis le 27 février, dont Moscou et Washington sont les parrains. L'une de ses consultations, à Amman le 18 mars, "a montré que les Américains ne sont pas prêts pour discuter en particulier du texte de l'accord ou pour l'approuver", a déclaré M. Roudskoï, sans donner davantage de détails.

Des centres de contrôle chargés du suivi de la cessation des hostilités ont été mis en place à Washington,

Moscou, Lattaquié (Syrie), Amman et Genève.

En cas de non-respect de la trêve, un système d'alerte des États-Unis et de la Russie, puis des autres membres du groupe international de soutien à la Syrie (GISS) est prévu.

La Russie a mis en place de son côté son propre centre de surveillance de la trêve, dont l'activité a été maintenue malgré un retrait partiel de son aviation militaire entamé le 15 mars.

BÉNIN

Le "roi du coton" bat l'ex-banquier à la présidentielle

L'homme d'affaires Patrice Talon, surnommé le "roi du coton", a remporté l'élection présidentielle au Bénin avec 65,39 % des voix contre 34,61 % pour l'ex-banquier d'affaires Lionel Zinsou, selon les résultats communiqués lundi par le président de la Commission électorale, Emmanuel Tiando.

Patrice Talon, 57 ans, personnage incontournable du monde des affaires béninois, était soutenu par 24 candidats du premier tour réunis au sein de la "coalition de la rupture".

Face à lui, le Franco-Bénois Lionel Zinsou, 61 ans, actuel Premier ministre, était le candidat du camp du président sortant Thomas Boni Yayi,

qui se retirait au terme de deux mandats, conformément à la Constitution. M. Zinsou, plume du Premier ministre français Laurent Fabius dans les années 80, avait quitté son poste à la tête de PAI Partners, un des plus gros fonds d'investissement européens, pour devenir Premier ministre du Bénin en juin 2015.

Tout au long de la campagne, il a été traité de "yovo" (Blanc) par ses détracteurs, qui lui ont reproché d'être "parachuté" par la France, l'ancienne puissance coloniale, pour raviver les réseaux de la "Françafrique".

Sur les 4,7 millions d'électeurs béninois, 3.082.998 ont voté, soit un taux de participation de 65,57%, a précisé

M. Tiando. La réussite sociale de Patrice Talon, un "self-made man" à la réputation sulfureuse, et son goût pour le luxe font rêver une partie de la jeunesse béninoise, qui voit en lui celui qui saura créer des emplois et de la richesse à l'échelle du pays.

Peu diversifiée, l'économie du Bénin, un pays de 10,6 millions d'habitants, s'appuie essentiellement sur l'agriculture et le commerce de transit et de réexportation vers son grand voisin et principal partenaire, le Nigeria.

Le prochain président béninois, qui doit être investi le 6 avril, "peut être une chance pour le Bénin s'il met en œuvre son programme notamment en matière de réformes institutionnelles"

en faveur d'une meilleure répartition des pouvoirs, estime le chercheur Gilles Yabi, fondateur du cercle de réflexion ouest-africain Wathi, basé à Dakar.

Mais "on peut avoir un certain nombre de réserves quant à la personnalité" de ce personnage controversé, ajoute M. Yabi.

Les résultats du scrutin de dimanche doivent être confirmés dans les prochains jours par la Cour constitutionnelle, qui proclamera officiellement le vainqueur.

CORÉE DU NORD

De nouveaux tirs de missiles

La Corée du Nord a tiré, lundi 21 mars, plusieurs missiles ou roquettes de courte portée, a rapporté l'agence sud-coréenne Yonhap. Citant une source gouvernementale, Yonhap affirme que les projectiles ont été tirés vers 15 h 30 et ont terminé leur course en mer du Japon.

Les tensions militaires sur la péninsule ne cessent de s'aggraver depuis l'essai nucléaire lancé par Pyongyang le 6 janvier, suivi le 7 février par un tir de fusée largement considéré comme un test déguisé de missile bal-

istique à longue portée. La Corée du Sud a dit lundi se tenir prête à un cinquième essai nucléaire nord-coréen, en violation des sanctions internationales.

La question qui revient est la suivante : la Corée du Nord a-t-elle les moyens de lancer une attaque nucléaire ?

Le climat s'est encore détérioré ces dernières semaines du fait d manœuvres militaires conjointes annuelles entre les forces sud-coréennes et américaines. La Corée

du Nord a ainsi tiré vendredi deux missiles balistiques de moyenne portée. Kim Jong-un, le dirigeant de la Corée du Nord, a par ailleurs annoncé que son pays testerait rapidement l'explosion d'une ogive nucléaire.

Au début de mars, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (Onu) a décrété de nouvelles et très lourdes sanctions contre Pyongyang. Elles incluent des restrictions au commerce maritime et à l'exportation de minerais, ainsi que l'interdiction de se procurer du carbu-

rant pour avions et fusées. Pour la première fois, les pays de l'Onu sont tenus d'inspecter systématiquement les cargaisons suspectes en provenance et à destination de la Corée du Nord. Ces sanctions ont été votées après de longues et difficiles négociations entre Washington et Pékin, qui s'efforce généralement de protéger le régime communiste au pouvoir à Pyongyang.

Agences

La fin de Guantanamo ?

Ouverte en 2002 par l'ancien président américain Bush, la prison de Guantanamo pourrait fermer ses portes. En effet, mardi 23 février, Obama doit présenter son plan de fermeture de cet endroit de sinistre réputation, devant le Congrès.

Cest que cette prison abrite encore plus de 90 détenus, et jusqu'à présent peu, voire rien, n'a été mis en place pour s'occuper de ces personnes, ou de leur rendre la liberté. Guantanamo ne dépend pas de la justice américaine, mais du département de la Défense, car c'est un lieu tenu par les militaires. Les détenus n'ayant pas le statut de "combattant ennemi", leur traitement sort de toute forme de juridiction, surtout que la prison n'est pas sur sol américain, ni sur sol cubain, mais sur une base américaine à l'étranger.

Pourtant, bien des promesses ont été tenues au sujet de la fermeture du dit centre. Pas moins d'une dizaine de fois, Obama, pourtant commandant en chef des armées, avait déclaré son intention de mettre fin à ce pénitencier extra-légal et ce, depuis la campagne de 2008.

Ceci intervient alors que le général Geoffrey Miller, ancien commandant de Guantanamo, et d'Abu Ghraib en Irak, est convoqué par la justice française pour mauvais traitement envers deux anciens prisonniers.

Quid des détenus

Les hypothèses sont nombreuses : les prisons de très haute sécurité américaine (comme l'ADX dans le Colorado, dans laquelle les prisonniers n'ont de contact avec personne), les prisons des pays d'origine des détenus (qui pour la plupart pratiquent la torture de façon routinière), ou dans des pays tiers. On pense bien sûr aux prisons de la CIA, installées en Europe de l'Est. 13 sites ont été mentionnés par Obama.

La prison de Guantanamo, bientôt fermée ?

Le Pentagone a soumis au Congrès américain un plan pour fermer la prison de Guantanamo en indiquant que cette mesure permettrait d'économiser entre 65 et 85 millions de dollars par an.

Le plan prévoit le transfert d'un certain nombre de prisonniers vers des pays tiers et un "travail commun avec le Congrès" pour transférer les prisonniers restants aux États-Unis. Selon le Pentagone, le plan permettrait d'économiser entre 65 et 85 millions de dollars par an.

Cependant, ce plan de l'administration américaine pour fermer la prison implique des dépenses qui atteindraient environ 500 millions de dollars.

Selon l'agence Reuters, le coût de la fermeture de la prison est estimé entre



290 et 475 millions de dollars. Chaque année, les États-Unis dépensent environ 400 millions de dollars pour cette prison située sur l'île de Cuba.

Il est prévu que 34 des 91 prisonniers soient transférés vers des pays tiers et que les 57 autres soient expédiés aux États-Unis.

"La prison de Guantanamo ne favorise pas nos intérêts nationaux. Au contraire, elle les compromet", a déclaré le président américain Barack Obama en proposant de fermer la prison. Selon lui, la prison affecte également le "partenariat avec d'autres pays" et est contraire aux valeurs et aux objectifs des États-Unis. Barack Obama a, à plusieurs reprises, tenté de fermer la prison de Guantanamo mais, auparavant, il n'avait pas réussi à le faire en raison de l'interdiction du Congrès américain concernant le transfert des prisonniers aux États-Unis.

Le centre de détention de Guantanamo, situé sur l'île de Cuba, a commencé à recevoir des personnes suspectées de terrorisme quatre mois après les attentats du 11 septembre 2001. A son pic d'activité en 2003, il accueillait jusqu'à 680 prisonniers qui pouvaient y être enfermés hors de toute procédure judiciaire.

La prison fait l'objet de sévères critiques de la part des militants des droits de l'Homme, des gouvernements et des médias. Des médecins, des inspecteurs et des anciens détenus ont à plusieurs reprises décrit les conditions dans le camp comme cruelles et inhumaines, faisant état de recours à la torture.

Un ex-gardien de Guantanamo accuse la CIA de meurtres de détenus

En 2006, trois prisonniers de Guantanamo ont été retrouvés morts après s'être pendus dans leurs cellules. Selon l'ex-gardien de Guantanamo Joseph Hickman, la version officielle de leur mort est loin d'être crédible.

Dans la nuit du 9 au 10 juin 2006, les corps de Salah Ahmed Al-Salami, Mani Shaman Al-Utaybi et Yasser Talal Al-Zahrani ont été retrouvés dans leurs cellules. Tous les trois avaient été impliqués dans des grèves de la faim en vue de protester contre

les conditions de leur détention.

Selon le gouvernement US, les prisonniers se sont suicidés, mais l'ancien gardien de Guantanamo Joseph Hickman estime que la vérité n'a pas été dite sur leur mort.

"Cette nuit j'étais en service, et j'ai vu un wagon utilisé pour transporter les prisonniers. J'ai vu que trois prisonniers du Camp 1 ont été placés dans ce wagon et emmenés ensuite dans le "site noir" de la CIA à Guantanamo", a fait savoir M. Hickman dans un entretien accordé à Sputnik.

Cette nuit, il était en charge de 15 gardiens, dont aucun ne confirme la thèse des suicides.

"Aucun d'entre eux n'a vu de détenu se pendre dans le Camp 1", affirme l'interlocuteur de l'agence.

D'après lui, les trois détenus ont été tués car ils présentaient "une menace à l'opération de collecte de renseignements".

"Il était impossible pour ces personnes de se suicider dans leurs cellules de la façon décrite par le gouvernement. Absolument impossible", souligne M. Hickman.

A l'époque, il a présenté ses préoccupations au département américain de la Justice, mais les officiels ont échoué à conduire une enquête adéquate, raconte l'ex-gardien.

"J'ai trouvé une note de Guantanamo selon laquelle ils n'ont enquêté sur l'affaire que pendant six jours", indique-t-il.

Depuis lors, Joseph Hickman a écrit le livre "Murder at Camp Delta" dans lequel il décrit son expérience à Guantanamo Bay. Depuis la publication de son œuvre, plusieurs autres employés de Guantanamo l'ont contacté pour lui raconter des histoires similaires, affirme l'ancien gardien.

Le centre de détention de Guantanamo, situé à Cuba, fait l'objet de sévères critiques de la part des militants des droits de l'Homme, des gouvernements et des médias depuis sa mise en place en 2002. Les médecins, les inspecteurs et les anciens détenus ont à plusieurs reprises décrit les conditions dans le camp comme cruelles et inhumaines, faisant état de recours à la torture.

En 2009, le président américain Barack Obama s'est engagé à fermer la prison de Guantanamo.

La vraie raison du refus US de "lâcher" Guantanamo

Selon un analyste américain, les États-Unis ne veulent pas quitter leur base militaire de Cuba par crainte qu'elle ne soit remise à la Russie.

Cuba insiste sur le départ des militaires américains de la base de Guantanamo, mais Washington craint que la Russie y organise une base de sous-marins, a déclaré vendredi Jaime Suchlicki, directeur de l'Institut des études cubaines et cubano-américaines (ICCAS) de Miami.

"La question de Guantanamo est toujours l'une des plus complexes. Cuba insiste sur la restitution de la base, les autorités et les militaires américains ne veulent pas y laisser entrer les Cubains. Ils craignent que Cuba ne remette la base à son allié, la Russie, qui en créera un port destiné aux sous-marins russes dans la région des Caraïbes", a indiqué M. Suchlicki à Sputnik.

Le même jour, les deux pays ont rouvert leurs ambassades respectives à Washington et à La Havane. Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a exigé, lors de la cérémonie de l'ouverture de l'ambassade américaine, que les États-Unis "rendent le territoire qu'ils ont illégalement occupé à Guantanamo" au nom du respect de la souveraineté cubaine. Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a pour sa part déclaré que les autorités américaines n'avaient pas l'intention de revoir l'accord sur la base navale de Guantanamo.

Le rétablissement des relations diplomatiques américano-cubaines est le résultat de la nouvelle politique du président américain Barack Obama à l'égard de La Havane annoncée le 17 décembre 2014. Les dirigeants cubains ont soutenu l'idée de Washington de renoncer aux concepts hérités de la guerre froide et cherchent actuellement à obtenir la levée des sanctions économiques américaines imposées à Cuba en 1960. La reprise du dialogue politique entre les deux pays favorise leur rapprochement économique, mais tout dépend du Congrès des États-Unis qui compte beaucoup de détracteurs de la normalisation des relations avec le "régime Castro".

Trisomie 21: Mongolisme ou syndrome de Down

Le 21 mars de chaque année est célébrée à travers le monde la Journée mondiale de la trisomie 21. Cette journée a été créée en 2005 à l'initiative de la France. Depuis 2012 elle est reconnue par l'Onu.

La trisomie 21 (parfois appelée syndrome de Down ou, anciennement, mongolisme), est une anomalie chromosomique congénitale provoquée par la présence d'un chromosome supplémentaire pour la 21^e paire. Ses signes cliniques sont très nets, un retard cognitif est observé, associé à des modifications morphologiques particulières. C'est l'une des maladies génétiques les plus communes, avec une prévalence de 9,2 pour 10.000 naissances vivantes, aux États-Unis. Avec les progrès de la médecine et le suivi paramédical, la qualité de vie des personnes porteuses de trisomie 21 s'est considérablement améliorée, ainsi que leur espérance de vie. Ces personnes sont également connues pour la qualité de leurs relations avec les autres.

Définition

La trisomie 21 ou syndrome de Down est une anomalie génétique liée au nombre des chromosomes. En cas de trisomie 21, il existe trois chromosomes 21 au lieu de deux. L'âge de la mère est le principal facteur de risque. La trisomie 21 est parfois désignée sous le nom de mongolisme ; elle a été décrite chez l'Homme par le professeur Lejeune en 1959.

Symptômes et signes

La trisomie 21 est responsable de malformations détectables avant même la naissance, à l'examen échographique. L'augmentation de la clarté nucale mesurée vers 11 ou 12 semaines de grossesse, des anomalies du cou, mais aussi des malformations cardiaques sont des symptômes qui permettent de suspecter le diagnostic très tôt et de proposer éventuellement une interruption thérapeutique de grossesse. À la naissance, le manque de tonus et la forme du crâne, de la nuque (courte, plate et large) et du visage (fentes palpébrales obliques en haut et en dehors) sont des signes qui attirent l'attention.

D'autres anomalies morphologiques peuvent être présentes (racine du nez plate, oreilles petites et rondes, abdomen large avec hernie ombilicale fréquente, mains larges avec des doigts courts...). Ce sont les malformations viscérales qui posent le plus de problèmes immé-

diats avec des malformations cardiaques fréquentes et digestives. Le retard mental est d'intensité variable, avec un QI en moyenne de 50 et des déficits dans le langage et le comportement.

Avec quoi ne faut-il pas confondre la trisomie 21 ?

Il ne faut pas confondre la trisomie 21 avec d'autres anomalies génétiques, dont certaines ne sont pas viables. Elles seront détectées lors de la réalisation d'un caryotype, c'est-à-dire l'analyse du patrimoine génétique de l'enfant. Par ailleurs, certains enfants ont un faciès ou des anomalies morphologiques pouvant faire évoquer une trisomie. Seul le caryotype confirmera ou infirmera le diagnostic.

Y a-t-il une prévention possible ?

La seule prévention possible de la trisomie 21 passe par un dépistage prénatal en cas de facteurs de risque. L'âge maternel (> 38 ans), les antécédents malformatifs ou d'anomalies génétiques ou un taux élevé de marqueurs sériques sont autant de facteurs conduisant à réaliser une amniocentèse. L'amniocentèse consiste à ponctionner à travers l'abdomen de la mère, sous contrôle échographique et sous anesthésie locale, quelques cellules du fœtus contenues dans le liquide amniotique. Il n'existe heureusement aucun risque de ponction accidentelle du fœtus. Leur analyse permet d'établir le caryotype de l'enfant à naître et d'infirmer ou confirmer la trisomie ou toute autre anomalie. En cas de trisomie 21, une interruption thérapeutique de grossesse est proposée aux parents.

Risques et enjeux

La trisomie 21 est l'anomalie chromosomique la plus fréquente (1 sujet sur 750 dans la population générale). Les



malformations digestives, cardiaques et la sensibilité aux infections et aux leucémies grèvent lourdement le pronostic. Néanmoins, l'amélioration de la prise en charge permet maintenant aux enfants trisomiques d'atteindre l'âge adulte.

La fréquence de la trisomie 21 ?

La fréquence de la trisomie 21 est de 1/700 naissances. Les garçons sont autant touchés que les filles. La fréquence réelle est très supérieure mais 6 embryons ou fœtus sur 7 porteurs de trisomie 21 meurent in utero (avortement spontané).

Causes et facteurs de risque

La méiose pourrait donner à la suite d'une non-disjonction de cause inconsciente, deux cellules germinales (ovo-

cytes) : l'une avec 24 chromosomes (deux chromosomes 21 au lieu d'un) et l'une avec 22 chromosomes (aucun chromosome 21).

Si l'ovule avec deux chromosomes 21 est fécondé par un spermatozoïde normal, on aboutit à un embryon porteur de trois chromosomes 21.

Plus la mère est âgée, plus le risque de mauvaise distribution des chromosomes lors de la méiose est grand : 1/100 après 40 ans et 1/46 après 45 ans. Entre 20 et 25 ans, le risque est de 1/1600. Comme beaucoup plus de mères ont des enfants entre 20 et 25 ans qu'entre 40 et 45 ans, il n'est pas rare de rencontrer des enfants trisomiques de mères jeunes. Dans 95 % des cas, il s'agit d'un chromosome libre, dans 3 % des cas, il s'agit

d'une translocation, et dans 2 % des cas, d'une mosaïque. Pour toutes les femmes à risque (femme âgée, existence de trisomie dans la famille, etc.), l'amniocentèse permet un diagnostic prénatal et la possibilité d'une interruption de grossesse.

Les signes de la maladie

Le diagnostic de la trisomie 21 n'est pas toujours évident chez le nouveau-né. Il repose sur un ensemble de caractères jamais présents en totalité, mais qui donnent à tous ces nourrissons et ces enfants un air de famille :

- *Un retard mental de degré variable (QI de 20 à 80 avec une moyenne à 50)
- *Un retard psychomoteur : tenue assise vers 1 an, marche vers 2 ans, etc.
- *Un caractère doux et affectueux

- *Une petite taille
- *Une nuque plate
- *Un visage plat, rond avec un nez large
- *Des fentes palpébrales obliques, l'angle externe étant plus haut que l'angle interne
- *Un épicanthus (petit repli à l'angle interne de l'œil)
- *Des petites tâches blanches dans l'iris (Brushfield)
- *Des petites oreilles peu ourlées
- *Une petite bouche avec une langue qui a tendance à sortir
- *Des petites dents d'apparition retardée
- *Un cou court avec un excès de peau sur la nuque
- *Une hypotonie musculaire
- *Un gros ventre avec hernie ombilicale
- *Un cinquième doigt court
- *Un pli palmaire unique
- *Des dermatoglyphes évocateurs (triradius en "r", etc.)
- *Un gros orteil très séparé du deuxième.

Développement psychomoteur

Le développement psychomoteur est globalement ralenti. Les acquisitions sont gênées par l'hypotonie et l'hyperlaxité ligamentaire constantes. Durant les premiers mois de vie, ce sont des bébés affectueux, tranquilles, calmes, pleurant peu et dormant beaucoup. Ils marchent entre 2 et 3 ans et parlent vers 4 à 5 ans.

À partir de 6-7 ans, une instabilité motrice, intellectuelle et affective se fait jour. Ces troubles contrastent avec la phase de passivité qui précédait. Le retard intellectuel est constant. Les acquisitions pédagogiques se limitent souvent aux rudiments de la lecture et de l'écriture. L'enfant trisomique est particulièrement sensible au conditionnement.

Complications

Statistiquement, les enfants porteurs d'une trisomie 21 ont une nette tendance aux infections ORL. Les car-

diopathies congénitales (canal atrio-ventriculaire, communication interventriculaire, etc.), les leucoses aiguës, les infections respiratoires à répétition, les cataractes, les artérioscléroses, la maladie de Hirschsprung semblent aussi plus fréquentes.

Traitement

On conseille l'école maternelle jusqu'à 5 ou 6 ans car l'émulation au milieu des autres enfants est bénéfique. Puis, l'enfant est dirigé vers un Institut médico-pédagogique (IMP) puis un Institut médico-professionnel (IMPro). L'apprentissage manuel est possible.

À quel moment consulter ?

La question se pose avant la naissance pour le diagnostic prénatal. L'âge maternel ou des antécédents d'enfant porteur d'une anomalie chromosomique doivent conduire à la réalisation d'une amniocentèse et d'un caryotype sur les cellules fœtales.

En France, un dépistage par prise de sang est proposé vers la 16^e semaine d'aménorrhée (14^e semaine de grossesse). Un diagnostic prénatal par amniocentèse est proposé lorsque le risque (taux des marqueurs sériques associé à l'âge maternel) est supérieur ou égal à 1/250.

Que fait le médecin ?

L'annonce de la suspicion de trisomie 21 à la naissance est un véritable bouleversement. Le caryotype sanguin doit toujours confirmer le diagnostic. Une fois le syndrome de Down confirmé, un bilan malformatif en particulier cardiaque, digestif, urologique, endocrinien (hypothyroïdie) et hématologique (leucémie) est réalisé. Le suivi régulier de l'enfant trisomique comporte un bilan ophtalmologique et auditif, une surveillance musculosquelettique (scoliose) et digestive. Des prises de sang répétées permettent de contrôler la fonction thyroïdienne et les cellules du sang.

Il n'existe malheureusement aucun traitement curatif ; la prise en charge médicale et paramédicale des complications (kiné, orthophonie, psychomotricité...) permet d'améliorer la vie des patients trisomiques.

Comment préparer la prochaine consultation ?

Les enfants trisomiques sont plus fragiles que les enfants sans anomalie génétique. Un suivi régulier (prises de sang, bilans de caries...) est indispensable pour dépister et traiter des complications précocement.





RETARD MENTAL, DÉBILITÉ MENTALE

Qu'est-ce que c'est ?

L'arriération mentale est l'insuffisance du développement des facultés intellectuelles qui se manifeste dès la période infantile précoce. Il y a environ 1 % d'arriérés mentaux dans la population.

Le taux d'arriérés internés en institutions spécialisées est de 0,2 à 1,5 pour 1.000 habitants dans les pays occidentaux.

L'arriération mentale doit être distinguée :

- *Des déficits sensoriels : malvoyance, surdité, audimutité...
- *Des déficits instrumentaux : dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyscalculie, trouble de latéralisation
- *Des handicaps moteurs (infirmité motrice cérébrale, etc.)
- *Des pseudo-arriérations culturelles des enfants transplantés parlant une langue étrangère
- *Des retards scolaires dus à l'absentéisme
- *Des retards liés à des troubles psychoaffectifs
- *Des troubles psychiatriques : psychoses infantiles auxquelles elle peut néanmoins être associée, dépression.

Causes

La cause d'une arriération mentale n'est retrouvée que dans environ 30 % des cas. Dans ce groupe des causes connues

80% sont d'origine anté-natale

- *Hérédité
- *Malformations cérébrales
- *Aberrations chromosomiques (trisomie 21, Klinefelter, cri du chat), anomalies du chromosome X

- *Erreurs innées du métabolisme (phénylcétonurie, etc.)
- *Infections (embryo-foetopathies : rubéole, toxoplasmose, etc.)
- *Intoxications durant la grossesse (alcoolisme foetal...)

10 % sont dues à un accident peri natal

- *Anoxie (manque d'oxygène) cérébrale
- *Hémorragie cérébrale
- *Ictère nucléaire.

10 % sont des séquelles d'affections survenues après la naissance

- *Séquelle de méningite
- *Séquelle d'encéphalite
- *Séquelle de traumatisme crâniocérébral
- *Séquelle d'intoxication (plomb, oxyde de carbone, médicaments)
- *Séquelles d'anoxie (mort subite récupérée, noyade, etc.).

Les causes curables sont malheureusement très rares

La phénylcétonurie (PCU)

Parmi les symptômes : eczéma, yeux bleus, cheveux blonds. Le test de Guthrie systématique à la naissance permet le diagnostic précoce. Le traitement repose sur un régime pauvre en phénylalanine.

L'hypoglycémie néonatale

Parmi les symptômes : hyperexcitabilité, convulsions, léthargie, hypotonie, cri plaintif. Le diagnostic est posé sur le taux de glycémie inférieur à 0,3 g/l chez le nouveau-né. Le traitement

repose sur la perfusion de sérum glucosé et des repas fréquents et fractionnés.

L'hypothyroïdie

Parmi les symptômes : une grosse langue, hypotonie, somnolence, hypothermie, constipation, bradycardie, ictère prolongé.

Le diagnostic repose sur les dosages hormonaux : thyroxine plasmatique basse, TSH (hormone thyro-stimulante) élevée, absence de glande thyroïde ou thyroïde ectopique à la scintigraphie. Le traitement repose sur l'opothérapie substitutive : extraits thyroïdiens.

L'ictère nucléaire :

Parmi les symptômes : ictère (jaunisse) très intense chez un nouveau-né, troubles neurologiques, etc.

L'incompatibilité Rhésus est la principale cause. Le diagnostic repose sur le dosage de la bilirubine dans le sang qui est supérieur à 180 mg/l. Le traitement repose sur la photothérapie et surtout l'exsanguino-transfusion. L'injection systématique de gammaglobulines anti-D aux femmes Rhésus négatif ayant accouché d'un bébé rhésus positif représente la meilleure prévention.

La galactosémie :

Parmi les symptômes : ictère prolongé, vomissements, grosse rate, gros foie, hypotrophie staturo-pondérale.

Le diagnostic repose sur la présence de sucres réducteurs dans les urines et le dosage érythrocytaire de l'enzyme déficient.



COLLOQUE MAGHRÉBIN DE LA PENSÉE ET DE LA CULTURE À SIDI BEL-ABBÈS

Plaidoyer pour son institutionnalisation

L'objectif de cette rencontre est de redonner à cette forme de littérature la place qui lui sied à Sidi Bel-Abbès, berceau d'illustres poètes comme Mostapha Benbrahim et Ahmed Benharath.

Les participants au 2^e colloque maghrébin de la pensée et de la culture, qui a pris fin lundi à Sidi Bel-Abbès, ont appelé à l'institutionnalisation de cette manifestation.

Poètes et hommes de lettres venus de différentes régions du pays et de l'étranger ont appelé à l'institutionnalisation de ce colloque et sa promotion au rang des grandes rencontres arabes de la pensée et de la littérature.

Les participants ont également plaidé pour des échanges plus intenses entre penseurs et hommes de lettres du monde arabe.

La responsable de la section de Sidi Bel-Abbès de l'association El Djahidia, Racha Derich, s'est dite satisfaite du bon déroulement de cette manifestation. "Cette édition a connu un franc succès. Nous visons, à l'avenir, une large participation des



poètes et hommes de lettres arabes. Nous ambitionnons de faire de ce colloque un grand événement à l'échelle maghrébine et pourquoi pas arabe", a-t-elle confié à l'APS. L'objectif de cette rencontre est de redonner à cette forme de littérature la place qui lui sied à Sidi Bel-Abbès, berceau d'illustres poètes comme Mostapha Benbrahim et Ahmed Benharath, selon l'interlocutrice.

Le colloque a été également une opportunité pour les poètes de faire connaître leurs œuvres et faire preuve

de tout leur savoir-faire et talent.

Cette manifestation de trois jours abritée à la maison de la culture Kateb-Yacine a suscité un engouement de la part d'un public connaisseur et exigeant.

Des poètes de Syrie, de Tunisie, du Liban et d'Algérie ont été honorés à l'occasion de cette manifestation culturelle, placée sous le thème "Sidi Bel-Abbès, berceau de la pensée et de la littérature". Il s'agit, entre autres, du Libanais Alae Fathi, du Tunisien Ahmed Abbassi et de la poétesse

algérienne Halima Boualeg.

La tenue de cette manifestation a coïncidé avec la célébration du 54^e anniversaire de la fête de la Victoire. Elle a été organisée par la maison de la culture Kateb-Yacine, en collaboration avec l'association El Djahidia section de Sidi Bel-Abbès et la direction locale de la culture.

NEDJMA DE KATEB YACINE

Traduite en tamazight par Rabah Boucheneb

Une traduction en tamazight du roman *Nedjma*, œuvre majeure de l'écrivain et dramaturge Kateb Yacine est parue récemment, annonce le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) sur son site internet.

Le roman de Kateb Yacine est traduit du français vers tamazight par Rabah Boucheneb qui a également traduit en langue berbère *Zadig*, un conte philosophique de l'illustre écrivain et philosophe français Voltaire.

Nedjma avait été traduit vers l'arabe en 2008 par Saïd Boutadjine. Paru en 1956, l'unique roman de Kateb Yacine est déjà traduit dans plusieurs langues européennes et en japonais, notamment.

Le HCA a édité à ce jour en tamazight sept œuvres littéraires: *Tassilia* de Azzedine Mihoubi, *Le noir te va si bien* de Ahlam Mosteghanemi, *Les Citadelles érodées* de Mohamed Sari, *La nuit du Henné* de Hamid Grine, *Taous Amrouche* de Djohar Amhis, *Les jeux de notre enfance* de Nouredine Louhal et *La guerre de Jurgurtha* de l'historien romain Salluste.

L'institution, dédiée à la promotion de tamazight, s'attelle depuis quelques années, à racheter des droits d'édition afin de traduire des œuvres de la littérature algérienne et universelle dans cette langue.

Avec le concours de spécialistes de tamazight, le HCA avait également encadré en 2014 à Béchar des projets et des ateliers de traduction.

5^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA ET MÉMOIRE COMMUNE DE NADOR

Rêveries de l'acteur solitaire de Hamid Benamra en compétition

Le long métrage de fiction *Rêveries de l'acteur solitaire* du réalisateur Hamid Benamra prendra part à la compétition officielle du 5^e Festival international de cinéma et mémoire commune de Nador au Maroc qui se tiendra du 2 au 7 mai 2016.

D'une durée de 103 minutes, cette autoproduction est une immersion dans l'imaginaire et les opinions de l'artiste algérien à travers un portrait cinématographique libre de l'acteur Mohamed Addar.

Alternant entre images d'archives et des plans récemment tournés entre l'Algérie et la France, cette œuvre suit le comédien Mohamed Addar dans la

préparation et les représentations de la pièce de théâtre *Hamma le cordonnier* écrite dans les années 80 par l'actuel ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Dans cette pièce, une tentative de faire renaître le théâtre populaire, il est souvent question de perception de l'histoire, de relation entre le politique et l'intellectuel et des changements majeurs en Algérie de 1988 à aujourd'hui.

Le spectacle *Rêveries de l'acteur solitaire* aborde également la condition de l'artiste algérien, la relation du cinéma et du théâtre avec le public mais aussi les rêveries du réalisateur lui-même

qui confronte des images reflétant les mêmes réalités avec un intervalle de près de trente ans.

Le Festival de Nador qui n'a pas encore dévoilé la totalité de son programme devrait accueillir huit longs métrages, autant de documentaires et une vingtaine de films marocains en plus d'ateliers d'ateliers d'écriture, soirées poétiques et expositions d'art plastique et de photographie.

Rêveries de l'acteur solitaire avait reçu en février dernier une mention spéciale du jury des Journées cinématographiques d'Alger. Il participe cette semaine au Festival du film africain de Louxor en Egypte.

PRIX INTERNATIONAL KATEB-YACINE DU ROMAN

Décerné à Nassira Belloula et Aïcha El Basri

Le prix international Kateb-Yacine du roman a été décerné lundi à l'Algérienne Nassira Belloula et à la Marocaine Aïcha El Basri au terme des travaux de la 7^e édition du colloque international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine organisé à Guelma.

Nassira Belloula, qui réside au Canada, a remporté le prix du meilleur roman écrit en français pour son œuvre *Terre des femmes* qui relate la saga de cinq générations de femmes de la région des Aurès qui se sont affirmées à la société par leur forte détermination et leur résistance au colonialisme. Aïcha El Basri, elle, a

été récompensée pour son roman en arabe intitulé *Hafidat Grita Jarbot* qui raconte le parcours d'un homme qui se fait passer pour le fils d'une célèbre artiste qui un jour s'est laissée prendre en photo avec lui lors d'une visite à l'orphelinat où il était accueilli.

Les deux auteures ont été absentes à la cérémonie de décernement des prix pour des "raisons administratives", selon les organisateurs qui ont indiqué que les deux prix de poésie (arabe et français) n'ont pas été attribués faute d'œuvres satisfaisant aux critères fixés pour le prix.

Les participants à ce colloque organisé au théâtre régional Mahmoud-

Triki par l'association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle de Guelma, ont appelé à ouvrir les prochaines éditions pour conférenciers d'expression anglaise.

Ils ont également retenu le thème "des géographies katébiennes" pour la prochaine édition.

Des communications d'universitaires nationaux (d'Alger, Boumerdès, Oran, Mascara, Tiaret et Annaba) ainsi que de France, d'Autriche, de Tunisie et du Maroc ont été présentées durant ce colloque consacré au "Théâtre et théatralité dans l'œuvre de Kateb Yacine (1929-1989)".

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري
ولاية الأغواط
المديرية العامة
رقم التعريف الجبائي (NIF) : 098303010058147

DEUXIEME MISE EN DEMEURE

Vu le marché N° 51/2012 approuvé en date du : 16/07/2012 relatif à la réalisation des travaux des 42/230 logements publics locatifs à SIDI MAKHLOUF.

Vu la première mise en demeure parue dans Les quotidiens Nationaux "النشرون" en date du 19/01/2015 et l'Algérie confluence en date du 20/01/2015 .

Vu le faible taux d'avancement des travaux par rapport aux délais consommés.

Vu le manque d'approvisionnement en matériaux de construction sur chantier.

Vu l'expiration du délai contractuel en date du 05/08/2014 .

Vu que l'entreprise ne c'est pas conformé aux prescriptions de la première mise en demeure .

L'entreprise MERDJAL MOHAMED dont le siège social sis Cité 182 Logts N° 16/2 BP9055 LAGHOUAT –Titulaire du marché N° 51/2012 approuvé en date du : 16/07/2012 relatif à la réalisation des travaux des 42/230 logements publics locatifs à SIDI MAKHLOUF, est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels d'une façon convenable et durable.

Un délai de (08) jour est accordé à cette entreprise à partir de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale et BOMOP afin de se conformer aux dispositions précitées, passé ce délai une résiliation au tort exclusif sera prononcée à l'encontre de cette entreprise.

Midi Libre n° 2740 - Mercredi 23 mars 2016 - Anep - 410 549

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA
COMMUNE DE REGHAIA

NIF 41 000 20 000 16 08 50 10 38

N° 04/SPCM/2016

AVIS MODIFICATIF D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, la commune de Réghaia informe l'ensemble des soumissionnaires que cet avis modifie et remplace l'avis d'attribution provisoire N°04/SPCM/2016 du marché :

REALISATION ANNEXE APC CITE EL OUANCHARIS R+1 REGHAIA

publie dans les quotidiens nationaux : المشور الميامي et Midi Libre du 01/02/2016 et le BOMOP attribuer a l'entreprise SARL HBR CHELLAL LOUNES NIF 000516096949642

Il s'agit du montant de l'offre financière corrigé 23 021 856.00 DA au lieu du montant proposé 24 039 756.00 DA.

Midi Libre n° 2740 - Mercredi 23 mars 2016 - Anep - 410 559

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

FOOTBALL, QUALIFICATIONS/CAN 2017 J-2 EN-ÉTHIOPIE

Courcuff affûte ses armes

A deux jours seulement du rendez-vous face à l'Éthiopie, prévu ce vendredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, l'entraîneur Christian Gourcuff peaufine ses plans.

PAR MOURAD SALHI

Conscient de l'importance de l'emporter à domicile, le premier responsable à la barre technique des Verts est en train de puiser dans tout son savoir-faire pour trouver la bonne formule qui assurera une belle performance à domicile. Les coéquipiers de Feghouli, qui sont conscients des difficultés des déplacements en Afrique noire, sont appelés à faire le plein ce vendredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Pour avoir déjà évolué à Addis-Abéba récemment et s'y être imposé avec les Verts, le Breton sait à quoi s'en tenir là-bas. *"Il faudra répondre présent à Addis-Abéba lors de notre déplacement pour affronter l'Éthiopie. Nous connaissons les difficultés qui nous attendent surtout dans nos déplacements mais nous n'avons pas le droit à l'erreur et nous devons refaire le coup de septembre dernier où nous avons gagné face à l'Éthiopie à Addis-Abéba"*, a-t-il dit. Les Verts veulent prendre une option de qualification en Algérie et aborder la manche retour avec tous les atouts. Christian Gourcuff tentera de profiter de ces deux jours qui précèdent ce rendez-vous pour apporter les ultimes réglages dans son groupe. Le technicien français des Verts a jugé utile de hisser le rythme de préparation pour permettre aux joueurs d'être prêts sur tous les plans en prévision de cette rencontre à ne pas rater à domicile et devant les fervents supporters algériens. Le sélectionneur national essaie de varier les exercices afin de toucher à tous les aspects. Tous les joueurs bossent



sans relâche à l'entraînement. Dans ce contexte, Gourcuff veut aborder la dernière ligne droite avec un rythme plus ou moins élevé afin de permettre aux joueurs de retrouver la bonne cohésion. Quelques heures avant de recevoir les Éthiopiens au stade Mustapha-Tchaker de Blida, les joueurs algériens mettent les bouchées double. Les coéquipiers de Mahrez, qui étaient réunis lundi au Centre technique de Sidi Moussa, passent aux choses sérieuses de leur préparation. L'entraîneur Gourcuff a fait savoir aux joueurs que tout se fera lors du match aller qu'abrèvera la ville des Roses. Sans rentrer dans les détails de cette rencontre à domicile face à une équipe éthiopienne, les Algériens doivent impérativement gagner chez eux. L'entraîneur Gourcuff a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer une bonne préparation possible en ce laps de temps. Tous les joueurs étaient présents hier à la seconde séance d'entraînements au Centre technique de Sidi Moussa. Interrogé par le site de la Faf, le sélectionneur national a indiqué que

le match face à l'Éthiopie est capital. *"Les qualifications ne seront pas faciles et sans sous-estimer les Seychelles et le Lesotho, je pense que la finale du groupe J se jouera entre l'Algérie et l'Éthiopie"*, a reconnu Gourcuff qui confirme que son équipe doit faire un sans-faute dans ses éliminatoires. La journée d'hier a été précédée par une zone mixte. Plusieurs joueurs devaient s'exprimer à la presse sur les chances de l'Algérie face à l'Éthiopie. Pour la journée d'aujourd'hui, les Verts devraient s'entraîner sur la pelouse principale du stade Mustapha-Tchaker de Blida. Cette séance permettra aux joueurs de se remémorer les bons souvenirs. Le technicien français veut profiter de tout son temps pour mieux s'armer pour cette importante et difficile rencontre face à l'Éthiopie. En tout cas, les joueurs ont intérêt à se serrer sérieusement les coudes pour espérer préserver leur bonne dynamique.

M. S.

DOPAGE

Les sanctions de Belaïli, Boussaïd et Merzougui étendus à l'international

La commission de discipline de la Fédération internationale de football (Fifa) a étendu à l'échelle internationale les sanctions infligées par les organes juridictionnels de la Fédération algérienne (Faf) à Youcef Belaïli (USM Alger), Rafik Boussaïd (RC Arbaâ) et Kheïreddine Merzougui (MC Alger) pour *"violation des règles anti-dopages"*, annonce lundi l'instance mondiale sur son site officiel. Belaïli et Boussaïd ont été suspendus par la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP) de toute activité liée au football (administrative, sportive ou autre) pour une durée de quatre ans, *"après avoir été contrôlés positifs à la cocaïne"*, souligne la Fifa. De son côté, Merzougui a également été suspendu pour quatre ans — décision par la suite confirmée par la commission de recours de la Faf — après que celui-ci a été contrôlé positif à la méthylhexanamine. Le président de la commission de discipline de la Fifa a décidé d'étendre ces sanctions au niveau mondial conformément aux articles 136ss du code disciplinaire de la Fifa. Les parties concernées ont été dûment informées ce jour de ces décisions. Mohamed Youcef Belaïli et Rafik Boussaïd sont suspendus jusqu'aux 19 et 20 septembre 2019 respectivement, tandis que Kheïreddine Merzougui est suspendu jusqu'au 24 janvier 2020. La Fifa rappelle qu'elle continuait de travailler en étroite collaboration avec ses associations membres dans la lutte contre le dopage. L'un des principaux piliers de la stratégie antidopage de la Fifa est la prévention par l'éducation. Ces derniers mois, la Fifa a lancé une série d'initiatives de prévention dans le cadre de ses efforts continus pour préserver le football de tout type de dopage. L'objectif est de sensibiliser les joueurs, entraîneurs et médecins sur les dangers du dopage et de fournir les outils pédagogiques appropriés aux responsables de contrôle de dopage dans le monde.

PRÉPARATION DES JO-2016

L'équipe olympique algérienne à pied d'œuvre à Séoul

La sélection olympique algérienne de football est à pied d'œuvre à Séoul en prévision de la double confrontation contre son homologue sud-coréenne les 25 et 28 mars à Séoul, dans le cadre de la préparation pour le tournoi des Jeux Olympiques Rio-2016. La délégation algérienne a été accueillie chaleureusement lundi à l'aéroport par des membres de la Fédération sud-coréenne de football avant de prendre ses quartiers dans un hôtel de Goyang, une banlieue de la capitale Séoul, qui offre toutes les commodités requises pour une préparation optimale, selon le site officiel de la Fédération algérienne (Faf). Après un long et harassant voyage, le sélectionneur de l'équipe olympique André-Pierre Schürmann a décidé d'une promenade autour de l'hôtel en

guise de décrassage. Le groupe débutera son programme de préparation par du bi-quotidien. Durant leur séjour, les partenaires de Ferhat livreront deux matchs amicaux contre l'équipe sud-coréenne, également qualifiée pour les Jeux Olympiques de Rio. Le premier match se jouera le 25 mars 2016 à 20h00 locales (12h00 algériennes) au stade Munhak d'Incheon d'une capacité de 50.256 places. Le 2e match aura lieu le 28 mars 2016 à 19h00 locales (11h00 algériennes) au stade de Goyng qui peut accueillir 41.311 spectateurs. *"La Fédération algérienne de football a octroyé aux joueurs et aux staffs l'ensemble des moyens requis pour une préparation de très haut niveau afin qu'ils puissent aborder ce pres-*



tigieux tournoi dans les meilleures conditions possibles", souligne l'instance fédérale. L'Algérie avait composé son billet pour les JO-2016 en

décembre dernier, en disputant la finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 organisée au Sénégal (défaite face au Nigeria 2-1). De son côté, la sélection de la

Corée du Sud s'est qualifiée pour le rendez-vous de Rio en atteignant la finale de la Coupe d'Asie de la catégorie, disputée au Qatar et perdue face au Japon (3-2).



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing à une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Évalue le positionnement de la société sur le marché.
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché.
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes.
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels,...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients

- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication.
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes,...)
- Veille à la diffusion des supports d'information.
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de vente, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles.
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Élabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les circuits de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux

collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Établit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- Grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter-agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner-1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Superviser et contrôler la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner-1410

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également

preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.

- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner-1412

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers)
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...
- Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu de travail:

- Alger

Référence : Emploipartner-1404

Poste : Emploipartner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe.
- Suivre les facturations, le recouvrement,
- Assurer le reporting mensuel/budget.
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés.
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise.
- Assurer le paiement des fournisseurs
- Suivre de la gestion des stocks

Profil :

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis

- Licence en finances

Compétences

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite.
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation.
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

Lieu de travail principal :

- Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Boulettes de viande au curry



Ingrédients

500 g de veau
1 oignon
1 pomme de terre
100 g de beurre
Un tiers de litre de bouillon
1 c. a café de curry
1 œuf
4 c. à café de farine
4 c. à soupe de crème fraîche
Sel et poivre

Préparation

Eplucher la pomme et l'oignon et les hacher.

Faire chauffer 40 g de beurre dans un sautoir y jeter la pomme de terre et l'oignon hachés. Les laisser blondir puis saupoudrer de curry. Bien mélanger.

Arroser avec le bouillon. Saler et poivrer. Couvrir le sautoir et laisser cuire 25 min à feu très doux. Pendant ce temps, hacher la viande, ajouter l'œuf, le sel, le poivre, 2 c à soupe de crème fraîche et 1c. à café de farine. Bien mélanger.

Diviser le mélange obtenu en 8 boulettes régulières, les passer dans le reste de la farine. Faire chauffer le reste du beurre dans une poêle, y mettre les boulettes. Les laisser cuire environ 10 min de chaque côté à feu moyen. Ajouter la crème fraîche à la sauce curry. Mélanger 2 min à feu vif. Poser les boulettes sur un plat, les napper de sauce et servir aussitôt avec du riz par exemple.

Mousse au chocolat



Ingrédients

1 tablette de chocolat à pâtisserie
4 blancs d'œufs et 2 jaunes
1 tasse à thé de sucre semoule
1 cuillère à soupe de beurre mou
1 orange

Préparation

Faire fondre au bain-marie le chocolat cassé en morceaux et ajouter le beurre. Râper un bon quart de la peau de l'orange et, hors du feu, mélanger au chocolat. Faire monter les blancs d'œuf en neige avec le sucre. Mélanger énergiquement les jaunes au chocolat, puis incorporer les blancs avec une spatule en bois, en soulevant doucement la préparation de bas en haut. Verser la mousse dans le plat et laisser reposer au frais au moins 1 heure.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Conseils pour prévenir le mal de dos

On dit toujours que c'est le mal du siècle. Il est vrai qu'on ne ménage pas souvent notre dos. Pourtant en respectant quelques gestes simples, il est facile d'éviter bien des problèmes.

Bien se tenir face à votre ordinateur

L'ordinateur doit être positionné devant vous et non sur le côté, le clavier à hauteur du nombril et vos yeux à mi-hauteur de l'écran à une distance d'au moins 60 cm. Calez bien votre dos dans votre fauteuil. Vos avant-bras doivent être bien posés sur le bureau, cela vous évitera des tensions au niveau du cou.

Choisissez un bon lit

Une mauvaise literie est source de maux de dos. Votre matelas doit être ferme pour maintenir sa courbure. L'oreiller, de préférence rectangulaire, est indispensable. Il comble l'espace entre la tête et le haut du dos. Évitez de dormir sur le ventre, cela accentue la déformation du bas du dos.

Trouvez la bonne position pour faire votre lit

Accroupissez-vous pour border les draps, le bord de la couette ou la couverture. Et faites de même si vous devez bouger le lit. Pensez à contracter vos abdos.



Comment soulever un objet lourd

Surtout ne vous baissez pas avec le dos à angle droit. Rapprochez l'objet le plus près de vous, les épaules au-dessus de celui-ci, écarter légèrement les genoux, fléchissez et soulevez la charge en contractant les muscles transverses du ventre.

Savoir porter son sac à main

Le sac à dos est certainement le meilleur pour la colonne vertébrale. Si vous portez votre sac en bandoulière, essayez, dans la mesure du possible, de changer régulièrement d'épaule.

Pratiquer le meilleur sport pour le dos

Il n'y a pas de mauvais sport pour le dos à partir du moment où celui-ci est pratiqué en respectant les bons gestes et sans forcer. La natation remporte toujours la faveur du corps médical, mais la brasse et le papillon peuvent provoquer des douleurs dans le haut du dos. Soyez donc vigilante. N'hésitez pas à demander conseil à un spécialiste.

Debout dans les transports, stabilisez-vous bien

Il n'est pas toujours facile de trouver une place assise aux heures de pointe. Si vous restez debout, écarter légèrement les pieds pour plus de stabilité en vous tenant à une barre ou une poignée. Pensez à rentrer le ventre quand ça bouge trop, ça vous aidera à garder l'équilibre.

Asseyez-vous correctement dans votre voiture

On monte souvent dans sa voiture n'importe comment. Et si un véhicule se colle à vous dans un parking, c'est encore pire. Alors quand vous le pouvez, asseyez-vous sur le côté du siège, les pieds posés sur le sol à l'extérieur. Puis pivotez le tronc en prenant appui sur le volant. Calez votre bassin bien au fond du siège, qui doit être quasiment vertical. Pour sortir faites l'inverse.

PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Les arômes alimentaires

Au fil du temps

La palette des arômes s'est extrêmement étendue puisque l'on a réussi à créer des arômes qui n'existaient pas dans la nature, soit en synthétisant une nouvelle molécule, soit en assemblant plusieurs molécules issues de substances naturelles.

On trouve donc aujourd'hui dans les produits que l'on consomme à la fois des arômes naturels et non naturels.

Arôme artificiel ou naturel

Pour savoir ce que contient le produit que l'on achète, il faut lire attentivement l'étiquette. Si l'arôme naturel est signalé par la mention "arôme naturel", le non-naturel, lui, n'est plus signalé : on ne parle plus d'"arôme artificiel" mais d'"arôme", sans plus de précision.

Une lecture attentive de l'étiquette est d'autant plus importante si l'on est sujet à des allergies alimentaires. En effet, si l'on est allergique à la noisette, on sera tout aussi allergique à l'arôme naturel de noisette, qui contient les mêmes molécules. A l'inverse, un arôme de noisette non



naturel ne contient pas les molécules du fruit responsables de l'allergie et ne déclenche donc pas d'allergie.

Ce qui n'est pas indiqué, en revanche, c'est l'influence de la consommation d'aliments très aromatisés sur l'évolution de notre goût, modifiant nos habitudes alimentaires. Une question d'éducation du goût mais aussi de santé.

Trucs et astuces

Apaiser des brûlures légères

Pour apaiser la douleur d'une brûlure légère battre dans un saladier de l'eau et de l'huile en proportions identiques.

Tremper un torchon propre en coton dans le mélange et appliquez-le sur la brûlure comme un cataplasme. Renouveler au besoin.



Améliorer

l'efficacité des crèmes pour les yeux

Pour améliorer l'efficacité des crèmes pour les yeux, on peut les conserver au réfrigérateur. L'application d'une crème froide permettra



d'améliorer la circulation autour des yeux.



Lotion antipelliculaire

20 g de feuilles de sauge
20 g de feuilles de romarin
1 litre d'eau

Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 15 min. Frictionnez le cuir chevelu un matin sur deux.

Tenue adaptée pour le sport

Le sport est idéal pour la ligne,



Mots Fléchés N°2021

exécution capitale chance-lantes	↓	s'étioler (se) concentrés	↓	convenu mettront l'accent	↓	insérer laisseras en héritage	↓	alliance atlantique	↓	râpé	↓	chaland	↓
↓		↓		↓		↓				escroqua	↓		
réputées	→							fenouil	→			infusion de cinq heures	↓
figures	↓					immense lanceuse d'Ariane	→	devenus esclaves	↓			hélium au labo personnel	→
joueurs	→									saute	→		
matière d'étoupe	↓							dessous de sabot article contracté	↓	harangue	↓		fermer hermétiquement
c'est le titane magnificence	→		sera long à venir mettras en ordre	→								propulsé émanation puante	→
↓			↓		halo de médium complète	→				intact	→		
domaines révélation	→						étriper annexe de stade	→		amateur	↓		
↓							inspec-tions image de la ruse	↓					adoucir
molles-ses	↓	demi-étage envol	→									il coule de source mesurée	→
↓		↓						propre	→				ville de fouilles
briserai	→	posses-sif vénère-ras	↓		pose un écusson revenir au score	→			périple	→			
↓		↓			↓			distend	→				
début de gamme revêt	→		adminis-trai qamins railleurs	→				petit if	↓	brillant exécutant aboutis-sements	→		ressassa
↓			↓		célestes désigner	↓							
répartie	→	émergen-ce vois le jour	→		demeu-rées préposi-tion	→							croûtés
↓		↓			↓			point de la rose plante à fourrage	→			bruit de caisse flan du Morbihan	→
format de papier marque d'amour	→						leurré tantale à l'amphi	→		biqo-phoné élu ourénéen	↓		
↓						ouvre le crâne	↓						
initiales papales	→		ôteras les plis	→									

SUDOKU	N°2021	SOLUTION SUDOKU N° 2020	SOLUTIONS MOTS FLECHES 2020																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>5</td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>7</td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td>2</td><td></td><td>9</td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td>7</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td>6</td><td>3</td><td></td><td></td><td>5</td><td>4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>4</td><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td>2</td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td>6</td><td>9</td><td></td><td>1</td><td>7</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>9</td><td></td><td></td><td>7</td><td>6</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>				3							5	2					7		6	2		9	1				4	1			3		7					6	3			5	4					4		9				2	8			6	9		1	7			9			7	6						1							<table border="1"> <tr><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>6</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>1</td><td>8</td><td>9</td><td>6</td><td>7</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>6</td><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td>2</td><td>8</td><td>6</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td><td>8</td></tr> <tr><td>7</td><td>6</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td></tr> </table>	2	8	4	6	9	1	3	7	5	3	5	7	2	8	4	9	6	1	1	9	6	3	7	5	2	8	4	4	1	8	9	6	7	5	3	2	6	2	9	1	5	3	8	4	7	5	7	3	4	2	8	6	1	9	8	4	1	5	3	2	7	9	6	9	3	5	7	1	6	4	2	8	7	6	2	8	4	9	1	5	3	<table border="1"> <tr><td>■</td><td>H</td><td>■</td><td>M</td><td>■</td><td>A</td><td>■</td><td>V</td><td>■</td><td>C</td><td>■</td><td>C</td><td>■</td><td>A</td></tr> <tr><td>D</td><td>E</td><td>S</td><td>A</td><td>P</td><td>P</td><td>R</td><td>O</td><td>B</td><td>A</td><td>T</td><td>I</td><td>O</td><td>N</td></tr> <tr><td>■</td><td>M</td><td>I</td><td>N</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>L</td><td>O</td><td>G</td><td>I</td><td>E</td><td>■</td><td>G</td></tr> <tr><td>L</td><td>I</td><td>T</td><td>I</td><td>G</td><td>E</td><td>S</td><td>■</td><td>R</td><td>E</td><td>E</td><td>L</td><td>L</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>P</td><td>U</td><td>E</td><td>R</td><td>■</td><td>S</td><td>U</td><td>D</td><td>■</td><td>R</td><td>A</td><td>S</td><td></td></tr> <tr><td>B</td><td>L</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>M</td><td>I</td><td>N</td><td>E</td><td>N</td><td>C</td><td>E</td><td>S</td><td>■</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td><td>U</td><td>S</td><td>I</td><td>N</td><td>E</td><td>S</td><td>■</td><td>F</td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>G</td><td>A</td><td>R</td><td>D</td><td>S</td><td>■</td><td>E</td><td>T</td><td>A</td><td>■</td><td>P</td><td>A</td><td>L</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>M</td><td>U</td><td>E</td><td>T</td><td>S</td><td>■</td><td>N</td><td>A</td><td>R</td><td>E</td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>Q</td><td>U</td><td>I</td><td>P</td><td>E</td><td>■</td><td>S</td><td>T</td><td>R</td><td>I</td><td>C</td><td>T</td><td></td></tr> <tr><td>■</td><td>U</td><td>R</td><td>N</td><td>E</td><td>■</td><td>L</td><td>O</td><td>T</td><td>■</td><td>E</td><td>T</td><td>■</td><td>R</td></tr> <tr><td>H</td><td>E</td><td>B</td><td>E</td><td>R</td><td>G</td><td>E</td><td>R</td><td>O</td><td>N</td><td>S</td><td>■</td><td>P</td><td>I</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>T</td><td>■</td><td>A</td><td>V</td><td>A</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td><td>E</td><td>U</td><td>■</td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>V</td><td>I</td><td>T</td><td>E</td><td>■</td><td>I</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>T</td><td>I</td><td>F</td></tr> <tr><td>■</td><td>A</td><td>N</td><td>E</td><td>■</td><td>O</td><td>S</td><td>E</td><td>■</td><td>F</td><td>R</td><td>I</td><td>S</td><td>A</td></tr> <tr><td>I</td><td>L</td><td>E</td><td>■</td><td>P</td><td>L</td><td>E</td><td>U</td><td>R</td><td>■</td><td>A</td><td>R</td><td>A</td><td>C</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>■</td><td>F</td><td>L</td><td>E</td><td>U</td><td>R</td><td>E</td><td>■</td><td>A</td><td>R</td><td>T</td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>D</td><td>I</td><td>L</td><td>E</td><td>■</td><td>R</td><td>■</td><td>P</td><td>A</td><td>S</td><td>■</td><td>D</td><td>U</td></tr> <tr><td>■</td><td>I</td><td>R</td><td>A</td><td>I</td><td>T</td><td>■</td><td>C</td><td>E</td><td>■</td><td>O</td><td>C</td><td>■</td><td>R</td></tr> <tr><td>O</td><td>T</td><td>E</td><td>■</td><td>N</td><td>O</td><td>U</td><td>R</td><td>R</td><td>I</td><td>T</td><td>U</td><td>R</td><td>E</td></tr> <tr><td>■</td><td>E</td><td>S</td><td>S</td><td>E</td><td>N</td><td>T</td><td>I</td><td>E</td><td>L</td><td>■</td><td>L</td><td>E</td><td>Z</td></tr> </table>	■	H	■	M	■	A	■	V	■	C	■	C	■	A	D	E	S	A	P	P	R	O	B	A	T	I	O	N	■	M	I	N	E	R	A	L	O	G	I	E	■	G	L	I	T	I	G	E	S	■	R	E	E	L	L	E	■	P	U	E	R	■	S	U	D	■	R	A	S		B	L	E	■	E	M	I	N	E	N	C	E	S	■	■	E	R	E	■	U	S	I	N	E	S	■	F		E	G	A	R	D	S	■	E	T	A	■	P	A	L	■	I	■	M	U	E	T	S	■	N	A	R	E		E	Q	U	I	P	E	■	S	T	R	I	C	T		■	U	R	N	E	■	L	O	T	■	E	T	■	R	H	E	B	E	R	G	E	R	O	N	S	■	P	I	■	A	T	■	A	V	A	R	E	■	E	U	■		E	V	I	T	E	■	I	T	E	R	A	T	I	F	■	A	N	E	■	O	S	E	■	F	R	I	S	A	I	L	E	■	P	L	E	U	R	■	A	R	A	C	■	I	■	F	L	E	U	R	E	■	A	R	T		E	D	I	L	E	■	R	■	P	A	S	■	D	U	■	I	R	A	I	T	■	C	E	■	O	C	■	R	O	T	E	■	N	O	U	R	R	I	T	U	R	E	■	E	S	S	E	N	T	I	E	L	■	L	E	Z
			3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
	5	2					7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
6	2		9	1				4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
1			3		7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
	6	3			5	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
		4		9				2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
8			6	9		1	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	9			7	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
		1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
2	8	4	6	9	1	3	7	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
3	5	7	2	8	4	9	6	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
1	9	6	3	7	5	2	8	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
4	1	8	9	6	7	5	3	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
6	2	9	1	5	3	8	4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
5	7	3	4	2	8	6	1	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
8	4	1	5	3	2	7	9	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
9	3	5	7	1	6	4	2	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
7	6	2	8	4	9	1	5	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
■	H	■	M	■	A	■	V	■	C	■	C	■	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
D	E	S	A	P	P	R	O	B	A	T	I	O	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	M	I	N	E	R	A	L	O	G	I	E	■	G																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
L	I	T	I	G	E	S	■	R	E	E	L	L	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	P	U	E	R	■	S	U	D	■	R	A	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
B	L	E	■	E	M	I	N	E	N	C	E	S	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	E	R	E	■	U	S	I	N	E	S	■	F																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
E	G	A	R	D	S	■	E	T	A	■	P	A	L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	I	■	M	U	E	T	S	■	N	A	R	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
E	Q	U	I	P	E	■	S	T	R	I	C	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
■	U	R	N	E	■	L	O	T	■	E	T	■	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
H	E	B	E	R	G	E	R	O	N	S	■	P	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	A	T	■	A	V	A	R	E	■	E	U	■																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
E	V	I	T	E	■	I	T	E	R	A	T	I	F																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	A	N	E	■	O	S	E	■	F	R	I	S	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
I	L	E	■	P	L	E	U	R	■	A	R	A	C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	I	■	F	L	E	U	R	E	■	A	R	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
E	D	I	L	E	■	R	■	P	A	S	■	D	U																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	I	R	A	I	T	■	C	E	■	O	C	■	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
O	T	E	■	N	O	U	R	R	I	T	U	R	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
■	E	S	S	E	N	T	I	E	L	■	L	E	Z																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													

Le Titanosaure, le plus grand dinosaure jamais découvert sur Terre

Découvert pour la première fois en 2008 en Argentine, le squelette d'un gigantesque dinosaure est actuellement exposé au Musée d'Histoire Naturelle de New York. Avec une taille estimée à 37 mètres, le Titanosaure serait à ce jour le plus grand dinosaure jamais découvert sur Terre.

Au final, quelque 220 ossements fossilisés ont été sortis de terre, y compris le fémur mesurant 2,40 mètres. D'après les spécialistes, ces restes appartiennent à six individus différents qui sont tous de jeunes adultes. Cette conclusion découle de l'observation des vertèbres cervicales qui ne sont pas encore fusionnées, comme elles devraient l'être chez des individus parfaitement adultes. Mais mieux encore, les ossements suggèrent qu'il s'agit d'une toute nouvelle espèce de dinosaure gigantesque. Une espèce dont les chercheurs n'ont pour l'instant pas révélé le nom.

Une créature impressionnante

Le mot dinosaure ne suffit plus ici, les chercheurs font face à un Titanosauridae, plus communément appelé "Titanosaure". La nouvelle espèce fait ainsi partie de la famille des sauropodes caractérisés le plus souvent par la présence d'un long cou et de mensurations imposantes. Dès les premières fouilles, le fémur de 2,40 mètres a intrigué. Couplé aux autres ossements, il a permis de donner une estimation du poids du nouveau titanosaure : environ 77 tonnes, ce qui équivaut à presque 10 éléphants



africains. Côté taille, l'animal devait mesurer environ 37 mètres de long, soit la longueur de trois bus, pour 6 mètres de haut en partant de ses épaules. En revanche, la tête dressée, il devait atteindre entre 15 et 20 mètres de haut, ce qui équivaut à un immeuble de 7 étages. "Étant donné la taille de ces os, qui surpasse n'importe lequel des animaux géants précédemment découverts, le nouveau dinosaure est le plus grand animal connu à avoir marché sur Terre", commentent les chercheurs repris par la BBC. Ce Titanosaure serait donc le plus grand dinosaure jamais découvert, même si d'autres espèces

comme l'Argentinosaurus pourrait aussi prétendre au titre. En tout cas, il ne s'agit pas du plus gros animal ayant vécu sur Terre puisque la baleine bleue le dépasse largement avec son poids moyen de 170 tonnes, soulignent les spécialistes.

Un géant exposé

Selon les paléontologues, ce dinosaure aurait vécu il y a 100 millions d'années durant le Crétacé et avait un régime herbivore. Si la découverte a de quoi marquer, l'Argentine est habituée à ce genre de trouvailles puisque l'ancien détenteur du record avait déjà été déterré là-bas. D'autres titanosaures ont par ailleurs été découverts à plusieurs endroits

du monde dont en France à Angeac-Charente. Depuis la mi-janvier, un squelette entier et des fossiles du spécimen sont exposés au Musée d'Histoire naturelle de New York. Malheureusement, le squelette n'est qu'une reconstitution en 3D des vrais fossiles qui sont particulièrement fragiles. Bien qu'à l'échelle, la réplique a été légèrement diminuée pour pouvoir tenir sous le toit du musée. Une partie des vrais ossements sont exposés à New York. Pour les autres, il faut se rendre au musée de paléontologie Egidio-Feruglio dans la ville de Trelew, en Argentine.

Des peintures rupestres découvertes en Égypte ne seraient pas d'origine... humaine

Reconstruire le passé n'est pas une tâche facile, d'autant plus lorsque les événements datent de plusieurs millénaires. En témoignent nos connaissances sur le site de Wadi Sûra II, au sud-ouest de l'Égypte. Cet abri, découvert en 2002 dans le désert lybien, recèle une foule de peintures rupestres dont l'origine remonte à l'Holocène Moyen, environ 8.000 ans av. J.-C. Parmi cette série de représentations, on compte notamment des centaines de mains de toute taille réalisées au pochoir. Celles-ci se présentent sous la forme d'une vaste fresque à travers laquelle se dessinent les traits délicats de minuscules paumes au milieu de silhouettes de membres adultes. Cette amalgame a amené les chercheurs à penser qu'il s'agissait de mains de bébés, voire de prématurés. Une étude comparative Pour tester cette hypothèse, une équipe de chercheurs franco-britannique a relevé les mesures de chacun de ces petits pochoirs et a comparé ces données aux caractéristiques des

mains de bébés humains nés à terme ou avant terme. Leurs résultats, publiés dans le *Journal of Archaeological Science*, suggèrent que l'un et l'autre ne correspondent pas. Il existe en effet une différence significative entre les mesures des empreintes et la morphologie des membres humains.

Une conclusion qui n'a pas étonné Emmanuelle Honoré, anthropologue du McDonald Institute for Archaeological Research de l'Université de Cambridge. Elle a confié avoir même été "choquée" la première fois qu'elle a vu ces empreintes en 2006. "Elles étaient bien plus petites que des mains de bébé humain, et les doigts étaient trop longs", a-t-elle expliqué reprise par le *National Geographic*. Mais cette première conclusion a rapidement soulevé d'autres questions. "Nous étions complètement choqués par notre propre recherche [...] si ce n'est pas des bébés alors qu'est-ce que c'est ?", a-t-elle poursuivi.

Des empreintes de reptile

Au départ, l'anthropologue a pensé qu'il pouvait s'agir des mains de petit singe, mais des comparaisons ont permis d'écartier cette hypothèse. Étonnamment, les résultats ont fini par conclure que la forme et l'envergure des pochoirs semblent se rapprocher des dimensions de la patte d'un tétrapode et plus précisément d'un reptile. Le rapprochement le plus étroit a été obtenu avec la patte avant d'un varan du désert. Mais il pourrait s'agir d'un bébé crocodile, même si cela implique que l'animal a dû être ramené d'un fleuve ou d'une région pourvue d'eau. En tout cas, les chercheurs pensent que les peintures ont été réalisées de la même manière que pour le reste des empreintes. Autrement dit, on aurait placé le membre de l'animal à la surface de la roche et projeté un pigment directement avec la bouche pour obtenir une image négative. Cette découverte unique dans le domaine de l'art rupestre soulève

de nombreuses questions. Plusieurs cultures préhistoriques sont connues pour avoir utilisé des animaux dans le cadre de peintures rupestres. "Nous n'avons jamais imaginé qu'ils avaient des pratiques aussi complexes dans cette région à cette époque", a souligné Emmanuelle Honoré. "Cela change complètement la façon dont nous considérons cette culture préhistorique", a-t-elle ajouté reprise par *LiveScience*. La découverte laisse ainsi entrevoir de nouvelles perspectives quant aux significations des représentations découvertes en Égypte. Selon les auteurs, cet arrangement témoigne d'une connexion entre les animaux et les hommes. Emmanuelle Honoré et ses collègues prévoient maintenant de poursuivre les travaux afin de trouver les raisons potentielles à une telle pratique. "Je pense que nous devons rester un peu prudent. Nous devons explorer toutes les hypothèses en ne prenant rien pour acquis", a-t-elle conclu.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FERMETURE ÉCLAIR

Inventeur : Whitcomb Judson

Date : 1893

Lieu : États-Unis

En 1893 Whitcomb Judson dépose un brevet pour une l'invention de la fermeture éclair. Il fonde son entreprise, la Universal Fastener Company, et commercialise la première fermeture éclair. Mais l'invention de Judson n'est pas très fiable et ne rencontre pas le succès escompté. Il faut attendre 1913 pour que Gideon Sundback, un ingénieur suédois employé par la firme, améliore le système.



LE GRAND BÉTISIER



22h35



Depuis le musée Grévin, à Paris, l'animateur propose un florilège des séquences les plus hilarantes de ces dernières années, vues à la télévision ou sur Internet. Au programme de cette soirée familiale : des gaffes et des chutes en pagaille, des dérapages en direct, des animaux devenus totalement incontrôlables ou encore des présentateurs et des invités pris dans des fous rires qui n'en finissent plus.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ



22h35



Chocolat de Pâques : gros business et petits secrets. A l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques, les industriels du chocolat et les artisans peuvent réaliser jusqu'à 50 % de leurs ventes annuelles. Ils se livrent alors une guerre commerciale sans pitié. Les maîtres du chocolat : à quel prix la gourmandise ? Trois passionnés, le chocolatier belge Pierre Marcolini, le célèbre pâtissier Christophe Michalak et Sylvie Douce, créatrice du Salon du chocolat, parcourent le monde, à la recherche des meilleurs fèves, de débouchés lucratifs ou tout simplement pour partager leur amour du chocolat.

LEBOWITZ CONTRE LEBOWITZ DÉFENSE CONCERTÉE



23h05



Paule engage Irène pour mener la défense concertée de Clara et Mathieu, deux amis d'enfance. Ils sont accusés du meurtre d'Arthur, un jeune homme de 17 ans avec lequel ils avaient effectué un stage de tennis. En enquêtant, Nadia et David apprennent que Clara était tombée enceinte d'Arthur et qu'elle s'était fait avorter.

DES RACINES ET DES AILES PASSION PATRIMOINE



20h35



A la découverte des départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui dévoilent des panoramas variés, allant du territoire très peuplé de la métropole lilloise à des paysages plus sauvages et ruraux. A bord de son avion, Jean-Denis Clabaut admire la région vue du ciel. L'historienne Elyne Olivier propose de son côté une visite de Lille en s'intéressant à son architecture flamande. L'émission s'intéresse également à l'Art nouveau des maisons en bord de mer à Dunkerque.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'ANNÉE DU CHAT



22h30



Probek, surnommé le Chat, prépare minutieusement le braquage d'une importante banque de Düsseldorf. Le jour J, avec la complicité de sa maîtresse Jutta Ehser, l'épouse du directeur général, il mène les opérations depuis sa chambre d'hôtel. Dès l'ouverture de l'agence, deux de ses complices prennent les employés en otages. La police encercle aussitôt le bâtiment. Mais Jutta parvient à s'enfuir avec le butin.

NUIT BLANCHE



20h45



Une nuit, Vincent et Manuel, des policiers, braquent la voiture de deux trafiquants de drogue et s'emparent d'un sac de cocaïne. Dans l'affaire, un malfrat a été tué et Vincent blessé. Le lendemain, Lacombe, un membre de la police des polices, tente de comprendre ce qu'il s'est passé. De son côté, Vincent est bientôt contacté par le truand José Marciano. Ce dernier a enlevé son fils et souhaite récupérer le sac.

L'HISTOIRE AU QUOTIDIEN
LA FRANCE AU TEMPS DES CHEVALIERS ET DES CHÂTEAUX-FORTS

20h50



L'animateur et l'historienne Marjolaine Boutet explorent le « beau Moyen Âge », période durant laquelle le royaume de France se constitue sous l'impulsion des rois Philippe II Auguste et Saint Louis. Au village médiéval de Saint-Sylvain-d'Anjou (Maine-et-Loire), Mac Lesggy participe au labour et découvre les techniques utilisées à l'époque pour améliorer le rendement agricole. L'émission explore également le savoir-faire des bâtisseurs de châteaux forts, la gastronomie très sophistiquée d'antan.

LES MYSTÈRES DE LAURA



22h35



Le Dr Foster, éminent spécialiste de la fertilité, est porté disparu. Son épouse se montre très inquiète. Laura et Billy apprennent bientôt que le praticien était un gros parieur. Quelque temps plus tard, ils découvrent le cadavre du médecin dans un box, au champ de courses. Par ailleurs, Laura reçoit la visite de plusieurs mères en colère, qui accusent ses fils d'intimidation pendant un cours de taekwondo...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SA Diffusion / Midi libre
Est : SIE Diffusion / AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 02160007133000214 clié 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Candice Swane-poel

**Bientôt un bébé pour
l'ambassadrice Biotherm**

Candice Swane-poel est enceinte de son premier enfant. Elle a officialisé l'heureuse nouvelle sur les réseaux sociaux. Une jolie photographie accompagne le hashtag (babyangel), en référence à son autre famille, Victoria's Secret.



Kendji Girac

Il n'aime pas parler d'argent !

Kendji Girac, qui vend des millions de disques, n'évoque ses revenus qu'avec beaucoup de pudeur et dit sa crainte qu'on le réduise à une réussite financière.



Emma Watson

du beatbox pour promouvoir l'égalité hommes-femmes !

Emma Watson s'est pliée à l'exercice du beatbox pour défendre l'égalité hommes-femmes. La performance s'est déroulée alors qu'elle interviewait le musicien et rappeur américain, Lin-Manuel Miranda, connu pour ses improvisations.

Fadjr	05h21
Dohr	12h55
Asr	16h14
Maghreb	18h56
Icha	20h24

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU DÉNONCE LES DÉPASSEMENTS DU MAKHZEN

L'Onu a accusé, lundi, le Maroc de "violier la charte des Nations unies", en appelant le Conseil de sécurité à intervenir, en prenant les mesures nécessaires pour mettre fin aux dépassements de Rabat.

Farhan Haq, le porte-parole adjoint de Ban Ki-moon a affirmé au cours d'un point de presse qu'en expulsant les effectifs civils de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), "le Maroc a violé la charte des Nations unies".

En confirmant l'évacuation de la composante civile de cette mission des territoires sahraouis occupés, M. Farhan Haq a précisé que "des 84 membres de la Minurso concernés par les mesures de rétorsion de Rabat, 72 ont quitté ces territoires sahraouis, alors que 11 autres membres sont en fin de mandat et ne font plus partie, de ce fait, de cette mission. Un seul membre de ces effectifs est resté pour des raisons de santé".

Farhan Haq a également fait savoir que le Maroc a également ordonné aux Nations unies de fermer son bureau militaire à Dakhla.

Le porte-parole adjoint de l'Onu a averti le Maroc des conséquences de sa décision en affirmant qu'"en absence d'une force efficace de maintien de la paix, les tensions vont s'exacerber dans ces territoires".

Le Conseil de sécurité, qui s'est réuni lundi à huis clos pour la troisième fois d'affilée pour examiner les répercussions des mesures décidées par le Maroc sur la mission de la Minurso, s'est abstenu de faire une déclaration dans ce sens.

Trois pays, en l'occurrence la France, le Sénégal et l'Égypte, continuent de bloquer une "déclaration musclée" du Conseil de sécurité contre Rabat, pourtant prévue avant la première réunion, tenue la semaine dernière, a ajouté cette source.

"Ces trois pays ont empêché le Conseil de sécurité d'avoir une position unanime forte contre le Maroc", a-t-elle dit.

Lundi, le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a lancé un appel urgent au Conseil de sécurité dans lequel il l'exhorte à assumer ses responsabilités en tant que



mandataire et premier responsable de la Minurso.

"Le Front Polisario prend à témoin le Conseil de sécurité de l'Onu contre toute manifestation probable de l'aventurisme et de l'expansionnisme marocain qui constituerait une nouvelle escalade de l'agression et une menace sérieuse à la sécurité régionale", a écrit le secrétaire général du Front Polisario dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, Ismael Gaspar Martins juste avant la réunion de lundi.

Vendredi le porte-parole de Ban-Ki-moon, Stéphane Dujarric, a critiqué à mots voilés la position du Conseil de sécurité qui était décevante par rapport aux attentes du secrétariat général de l'Onu, selon lui.

"Il aurait été préférable si nous avions reçu des mots plus clairs de la part du président du Conseil de sécurité", a-t-il déclaré en confirmant, au cours de son point de presse quotidien, que les membres du Conseil de sécurité n'étaient pas tous unis derrière le SG de l'Onu. Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a souligné lundi à Alger que la position de l'Algérie en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui à travers un référendum transparent supervisé par l'Onu conformément à la légalité inter-

nationale a provoqué une "campagne féroce et un acharnement" du Maroc.

Invité lundi du forum du quotidien Echaab, M. Ould Salek a estimé que "cet acharnement dénote une obstination et une contradiction totale de la part du Maroc avec la réalité du conflit du Sahara occidental qui oppose le Front Polisario au royaume marocain". Ceci prouve, a-t-il ajouté, "l'échec et l'isolement du Maroc aujourd'hui".

Le responsable sahraoui a salué la position de l'Algérie et "son soutien, d'hier et d'aujourd'hui", au droit des peuples qui aspirent à la liberté. Le chef de la diplomatie sahraouie a assimilé l'occupation marocaine au Sahara occidental au régime de l'apartheid qui était en vigueur en Afrique du Sud, rappelant que "ce régime considérait le congrès national africain comme un mouvement terroriste et les pays qui y adhéraient comme des transgresseurs de l'intégrité territoriale de l'Afrique du Sud". "Outre la non reconnaissance du peuple sahraoui, le Maroc multiplie les accusations contre le Front Polisario en tant que seul représentant légitime du peuple sahraoui", a-t-il indiqué.

M. Ould Salek a également fustigé le Maroc qui "encourage l'immigration clandestine et inonde la région de drogue".

DEUX SEMAINES APRÈS LES ATTAQUES DE BEN GUERDANE

LA TUNISIE ROUVRE SES FRONTIÈRES AVEC LA LIBYE

Les postes frontières de la Tunisie avec la Libye, qui avaient été fermés après les attaques terroristes de Ben Guerdane le 7 mars, ont rouvert hier, a indiqué le ministère tunisien de l'Intérieur.

La réouverture des postes de Ras Jedir, sur la côte méditerranéenne, et de Dhehiba a été effective "ce mardi à 7h", a indiqué le porte-parole du ministère, Yasser Mesbah, cité par la presse.

Ils avaient été fermés jusqu'à nouvel ordre dans la foulée des attaques perpétrées par plusieurs dizaines de terroristes lourdement armés contre des installations sécuritaires de Ben Guerdane, ville de 60.000 habitants.

Une mesure similaire avait été prise, pendant 15 jours, après l'attentat suicide en plein Tunis contre un bus de la sécurité présidentielle le 24 novembre dernier.

L'ouverture de ces points de passage est cruciale pour l'économie du sud-est de la Tunisie, y compris du fait du poids des activités de contrebande.

Des opérations de ratissage se poursuivent dans la région, et trois terroristes ont encore été abattus le week-end dernier, selon les autorités tunisiennes.

Lundi soir, le ministère de l'Intérieur a par ailleurs indiqué qu'une cellule terroriste de 12 membres avait été démantelée à Tunis.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des records de température en 2015

L'Organisation météorologique mondiale des Nations unies (OMM) a indiqué, dans un rapport, publié avant-hier, que les changements climatiques dus aux émissions de gaz à effet de serre observés en 2015 sont sans précédent.

"L'année 2015 restera dans les annales en raison des records de température qui ont été pulvérisés, de l'intensité des vagues de chaleur, du caractère exceptionnel des pluies, des ravages causés par la sécheresse et du profil inhabituel de l'activité cyclonique tropicale", a déclaré l'OMM dans un communiqué annonçant la sortie du rapport annuel La déclaration de l'OMM sur l'état du climat.

Selon l'étude de l'OMM, la température moyenne à la surface du globe, supérieure d'environ 0,76 °C à la normale de la période 1961-1990 en raison d'un épisode El Nino intense et du réchauffement global d'origine anthropique, a "battu de loin" tous les records en 2015.

Dans la mesure où 93 % de l'excédent de chaleur est stocké dans les océans, un nouveau record a également été établi concernant le contenu thermique de l'océan jusqu'à une profondeur de 2.000 mètres, a indiqué le rapport.

Des records de chaleur mensuelle, en moyenne, ont également été battus lors des deux premiers mois de l'année 2016, a ajouté l'étude, en particulier dans les hautes latitudes de l'hémisphère Nord.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN UNE SEMAINE

25 morts et plus de 1.113 blessés

25 morts et 1.113 autres blessés ont été enregistrés dans 955 accidents au niveau national durant la période allant du 13 au 19 mars, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Jijel avec 3 morts et 13 blessés dans 11 accidents, précise la même source.

Par ailleurs et durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué un total de 10.899 avec la prise en charge de 1.285 personnes blessées.

En outre, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 847 interventions pour procéder à l'extinction de 528 incendies urbains, industriels et divers.